VOLUME ... WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 FEVRIER 1935 NUMERO 41



Adresser toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada . . . . . . . . $2.00
Etats-Unis . . . . . . . $2.50
Europe . . . . . . . . $3.00

# LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
618, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

## La Convention des Commissaires d'Ecole les 26, 27 et 28 février

### Elle se tiendra dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, sous les auspices de l'Association d'Education—Programme des trois séances

La convention annuelle des Commissaires d'école de langue française, qui se tient sous les auspices de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, aura lieu les 26, 27 et 28 février, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher. Voici le programme des séances:

**Mardi 26 février, 8 h. p.m.**

Inscription des membres.

Installation de la Boite aux questions.

Bienvenue par M. S. Marcoux, président de l'Association des Commissaires d'école de langue française.

Bienvenue par M. H. Lacerte, président général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Causerie: "Médecine générale", par M. le Dr A. Roy, chef du service médical de la ville de Saint-Boniface.

Discussion.

Etude des résolutions, par M. J.-A. Marion.

Nomination des chefs de file.

Rapport du Comité Parlementaire sur l'administration scolaire, par M. H. Lacerte.

**Mercredi 27 février, 8 h. p.m.**

Allocution par le R. P. Faure, S.J., visiteur des écoles.

Allocution par M. l'abbé d'Eschambault, visiteur des écoles.

Etude des Résolutions, par M. J.-A. Marion (suite).

Causerie: L'Association et les Commissaires d'école, par M. Camille Fournier.

Affaires nouvelles.

Election des officiers pour 1935.

Remarques par S. E. Mgr Yelle, P.S.S.

**Jeudi 28 février, 8 h. p.m.**

Allocution par le Président élu.

Affaires inachevées.

Réponses aux questions.

Lunch et rafraichissements.

O Canada!

Chambre Provinciale

## L'OUVERTURE DE LA SESSION ET LE DÉBAT SUR L'ADRESSE

### Le nouveau lieutenant-gouverneur, sir Charles S. Tupper, préside pour la première fois la cérémonie d'ouverture — Programme peu chargé et courte session en perspective

La cérémonie d'ouverture de la session provinciale offrait un intérêt spécial cette année du fait que l'hon. W. J. Tupper apparaissait pour la première fois au palais législatif en sa qualité de lieutenant-gouverneur. Une salve de quinze coups de canon a été tirée pendant qu'il se rendait de son hôtel au parlement, escorté par un détachement de cavalerie de Lord Strathcona. A son arrivée, il a reçu le salut royal d'un détachement d'infanterie légère de la Princesse Patricia. Reçu dans le salon bleu par le premier ministre Bracken et l'hon. D. L. McLeod, secrétaire provincial, le lieutenant-gouverneur a été, de là, conduit processionnellement à la chambre législative.

**Le discours du trône**

Le discours du trône passe en revue la situation générale dans la province. Bien que le chômage ait légèrement diminué depuis un an, le problème de fournir les secours à ceux qui en ont besoin est encore très sérieux et constitue un lourd fardeau pour le Dominion, les gouvernements provinciaux et les municipalités. Les affaires se sont cependant améliorées dans une certaine mesure. C'est ainsi que dans l'industrie minière on n'a jamais vu encore pareille activité. Grâce à une administration soigneuse et à la réduction des dépenses, un bon nombre de municipalités ont grandement amélioré leur situation.

Parmi les mesures législatives annoncées, figure une organisation de nature permanente pour enquêter sur les pratiques commerciales illégitimes. Le gouvernement a eu la preuve que des méthodes malhonnêtes sont employées dans certaines branches d'industrie au détriment d'autres branches et du public en général.

Un premier pas sera fait dans l'établissement d'un service médical provincial au moyen d'un bill instaurant ce système à titre d'expérience dans une municipalité. Cet essai aura pour but de déterminer l'opportunité de fournir un service médical complet à toute la population de la province.

Le gouvernement se déclare prêt à coopérer avec les autorités fédérales dans toutes les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre les réformes sociales dans les domaines de l'assurance-chômage, des pensions de vieillesse, des heures de travail, etc.

Le discours du trône dit que les estimés annuels des revenus et des dépenses seront déposés de bonne heure dans la session. Des amendements seront présentés à différentes lois affectant l'industrie laitière, le bien-être de l'enfance, l'assurance, les écoles publiques, etc.

**L'adresse**

L'adresse en réponse au discours du trône a été proposée par W. J. Westwood (Roblin) et J. L. Christie (Cypress) qui ont loué les mesures préconisées par le gouvernement.

**Le chef conservateur**

W. Sanford Evans, chef du groupe conservateur, fait la critique du discours du trône. Il estime que le coût des gouvernements provinciaux au Canada est excessif et que la décentralisation a de beaucoup outrepassé les intentions des Pères de la Confédération. M. Evans voudrait qu'on soulage le fardeau des petits salariés qui, écrasés de taxes et en danger de perdre leur maison, n'en doivent pas moins payer une taxe sur le salaire.

Parlant des mesures législatives projetées, l'orateur souligne qu'il faudra des négociations prolongées avec les autres provinces avant de s'entendre sur une législation uniforme pour arrêter le lancement des affaires frauduleuses. Pourquoi tous ces délais? C'est un exemple de plus de l'incompétence et de l'insuffisance du travail d'une série de corps provinciaux.

La législation que l'on a en vue pour cette saison, d'après M. Evans, semble être surtout d'un caractère expérimental. Le bill pour permettre de faire enquête sur les pratiques commerciales malhonnêtes ne parait pas s'occuper directement de ces pratiques. Quant au bill pour soulager les districts de drainage taxés à l'excès, il y a douze ans qu'on en a reconnu le besoin et rien n'a été fait depuis ce temps-là.

**Le chef ouvrier**

S.-J. Farmer, chef du parti ouvrier indépendant, a lancé une vigoureuse attaque contre le gouvernement à propos de la manière dont il administre les lois du salaire minimum. Le personnel est insuffisant, dit-il, pour faire observer les règlements et trop d'exemptions ont été accordées. M. Farmer attaque aussi la composition de la commission chargée de surveiller la mise en vigueur de la loi, qui ne serait pas conforme aux dispositions de cette loi.

Parlant de la taxe sur les salaires, M. Farmer dit que 53 p.c. du reveau total vient de personnes gagnant moins de $1,500 par année et que la moyenne des salaires de ce groupe n'est que de $769. Les personnes mariées gagnant moins de $960 sont censées être exemptes, et cependant, le salaire moyen des personnes mariées payant la taxe sur moins de $1,000 n'est que de $479, ce qui indiquerait qu'un grand nombre ont droit au remboursement.

**Le premier ministre**

Le premier ministre Bracken s'est occupé du problème de la sécheresse. Il a rappelé que l'Ouest, dans les conditions normales, est un pays sec, sujet à des cycles d'années sèches. Le principal danger d'une telle situation vient de ce que l'effet est pire avec chaque année de sécheresse successive. Il y a cependant bon espoir de restaurer les régions éprouvées.

La question des secours continue d'être la plus difficile et la plus coûteuse pour le gouvernement. Il y a une légère tendance à la diminution dans le nombre des chômeurs, mais on compte encore 12 p.c. de la population de la province et 22 p.c. de celle du grand Winnipeg vivant de l'assistance publique. Depuis 1930, près de trente millions ont été dépensés à cette fin au Manitoba par le Dominion, la province et les municipalités. Tout cela est de l'argent emprunté qui n'a pas encore été remboursé. La province y entre pour un tiers et cela lui coûte en intérêt un demi-million par année.

Les municipalités rurales sont elles-mêmes en difficulté, mais le gouvernement est dans l'impossibilité absolue de leur venir en aide. Tout ce qu'il pourrait faire, ce serait de leur accorder le pouvoir de se créer de nouveaux revenus.

En terminant son discours, M. Bracken a annoncé que la session sera courte, le programme législatif du gouvernement étant peu volumineux, et que les députés seront appelés à siéger le soir seulement lorsque le travail pressera.

Le général Ketchen, conservateur, a parlé pendant une heure, principalement sur le chômage, sans apporter une solution au problème.

Marcus Hyman, ouvrier, a protesté contre les salaires insuffisants payés à certains instituteurs et institutrices.

## L'ELECTROCUTION POUR HAUPTMANN

### Le meurtrier du bébé Lindbergh a été condamné par le verdict unanime des douze jurés

FLEMINGTON, New-Jersey — Le charpentier allemand Bruno-Richard Hauptmann a été condamné à mort pour le meurtre du bébé Lindbergh. L'exécution est fixée à la semaine du 17 mars. La cour de cassation, si elle intervient, ne se prononcera probablement pas avant mai. Il est possible que l'appel conduise le condamné devant la cour de grâce, qui ne siégera qu'en octobre.

Le jury, qui se composait de quatre femmes et de huit hommes, a rendu son verdict après onze heures de délibération. Le procureur général Wilentz a proclamé les jurés courageux. L'imposition de la sentence a suivi de près la vérification du verdict.

Le procès avait duré 29 jours, au cours desquels le tribunal a entendu 162 déposants—109 pour l'accusation et 53 pour la défense.

**Le crime**

Il y aura bientôt trois ans que fut commis le crime pour lequel le charpentier Hauptmann est condamné à mort. C'est en effet le 1er mars 1932 qu'eut lieu le rapt du premier-né de l'aviteur et de madame Lindbergh. Un mois plus tard, M. John-F. (Jafsie) Condon versait la rançon, $50,000, à un inconnu, un soir, dans un cimetière. Le 12 mai suivant, on découvrait le cadavre de l'enfant dans un bois, à quelques milles de la demeure des parents. Hauptmann fut arrêté le 19 septembre dernier, peu après avoir payé de la gazoline avec l'un des billets de la rançon. Des cachettes aménagées dans son garage contenaient $14,600 en billets de la rançon.

Hauptmann, qui continue de se dire innocent a signé un appel à la cour de cassation. Il a été incarcéré dans la cellule des condamnés à mort.

## Le commerce du blé va revenir à la situation normale

MOOSE-JAW—Dans un discours prononcé devant les commissaires d'école de la Saskatchewan, John I. McFarland, gérant général de la "Canadian Co-Operative Wheat Producers", a déclaré que le surplus de blé du Canada sera au-dessous de cent millions de minots de blé le 1er août prochain.

"Avec un surplus en perspective, a-t-il dit, d'environ 80,000,000, contre 194,000,000 l'année dernière et 211,000,000 en 1933, après la grosse récolte de 1932, et enfin, contre 127,000,000 en 1930, il y a sûrement ample preuve que la situation a complètement changé, pour cette saison au moins."

## ON VA LANCER L'INSTITUT DE CONSERVATION

### Un mouvement pour combattre la sécheresse—Organisation à Winnipeg le 25 février

La branche de Winnipeg de l'Institut de Conservation, dont le but est de combattre la sécheresse par l'usage scientifique des ressources naturelles, sera lancée à une assemblée d'organisation qui se tiendra le lundi 25 février, à 8 h. du soir, à l'hôtel Marlborough.

Pendant des mois un comité a été à l'oeuvre, parachevant les plans de l'Institut et recrutant des hommes représentatifs qui comprennent jusqu'à quel point la sécheresse menace le bien-être de tout le Canada.

D'autres villes se préparent à organiser des branches de l'Institut. La formation de celle de Winnipeg découle de la résolution suivante qui a été votée à plusieurs réunions récentes:

**But de l'Institut**

"Les citoyens peuvent le mieux contribuer à une solution du problème de la sécheresse et au progrès permanent de l'Ouest en organisant sans délai un Institut canadien de Conservation avec les objectifs suivants:

"Combattre la sécheresse et aider à résoudre les problèmes qui en découlent.

"Aider à promouvoir la conservation efficace des ressources par un programme de développement pesé et coordonné.

"Fournir l'organisation qui permettra aux citoyens de coopérer dans toute la mesure possible à la réalisation de ces objectifs.

## L'ALLEMAGNE ACCEPTERA LE PACTE AERIEN

### Elle consent en principe, quitte à discuter en toute franchise les différents points

BERLIN —Les propositions de la France et de la Grande-Bretagne d'une ligue de défense aérienne mutuelle pour préserver la paix en Europe ont été acceptées en principe par l'Allemagne dans la déclaration qui vient d'être publiée.

La réponse de l'Allemagne est cordiale et conciliante. Elle suggère une étude approfondie des principes de paix exposés dans le communiqué de Londres, qui comprennent une défense mutuelle aérienne de la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, l'Allmagne et l'Italie comme prix de l'armement de l'Allemagne, malgré le traité de Versailles.

**La cause de la crise des armements**

L'Allemagne dit spécialement qu'elle examinera les moyens par lesquels la course aux armements peut être évitée, ce danger "étant né du fait que les grandes puissances armées ont renoncé au désarmement prévu dans le traité."

La réponse parle surtout du pacte aérien en disant qu'elle emploiera son aviation à ramener à l'ordre ceux qui troubleraient la paix.

Parlant encore du Locarno de l'air, l'Allemagne se dit prête à discuter toutes les questions sur un pied d'égalité avec les nations intéressées.

L'Allemagne insiste sur sa préférence pour des négociations individuelles avec les autres puissances, plutôt que pour des conférences collectives, ajoutant que certains points du projet doivent être clarifiés avec les gouvernements intéressés.

## Mort de Mgr Leblanc, évêque de Saint-Jean, N.-B.

SAINT-JEAN, N.-B. — S. E. Mgr Edouard-Alfred Leblanc, évêque de Saint-Jean, est décédé à l'âge de 65 ans. Né à Saint-Bernard, N.E., le 15 octobre 1870, il avait été ordonné prêtre en 1898. Il était le cinquième évêque de Saint-Jean; élu le 2 août 1912, il avait été sacré à Saint-Jean par S. E. Mgr Stagni, délégué apostolique. Parmi les nombreuses oeuvres que lui doit le diocèse, à signaler principalement l'hôpital Saint-Joseph de Saint-Jean.

Décédé



M. L'ABBE M. DESROSIERS, curé de Saint-Jean-Baptiste, Man., dont les funérailles ont eu lieu samedi dans cette paroisse

## Les Funérailles de l'abbé M. Desrosiers à St-Jean-Baptiste

Samedi matin, le 16 courant, l'église de St-Jean-Baptiste était remplie, au delà de sa capacité ordinaire, pouvons-nous dire, pour rendre un dernier hommage au regretté curé de cette paroisse.

Mgr W. L. Jubinville, P.D., V.G., chanta la messe des morts, assisté des abbés J.-A. Beaudry, curé de St-Antoine d'Aubigny, et J. Bellavance, curé de Transcona, comme diacre et sous-diacre. Pendant cette grand'messe, les abbés E. B. Rocan, curé de Ste-Agathe, et J. C. Saint-Amant, curé de Lorette, célébraient des messes basses aux deux autels latéraux.

S. Exc. Mgr Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur, chanta les prières de l'absoute, et procéda à la cérémonie de l'inhumation dans la crypte de l'église paroissiale. Les porteurs étaient Mgr M. Kessler, vicaire général de Winnipeg, et les RR. PP. J. Magnan, O.M.I., provincial des Oblats, et J. Béliveau, S.J., recteur du Collège de St-Boniface, ainsi que les abbés L. Landreville, aumônier du Sanatorium de St-Boniface, C. Paillé, curé de St-Norbert, et R. Brodeur, curé de Holy Cross, St-Boniface.

Au choeur S. E. Mgr A. Béliveau était assisté des abbés A. Giroux, curé de La Broquerie, et J.-P. Gagnon, curé de Letellier. S. Exc. Mgr E. Yelle était assisté de l'abbé A. Ferland, curé de Storthoaks, Sask.

On remarquait en plus des pretres ci-dessus nommés: les RR. PP. Lesage, C.S.V., d'Otterburne, O. Plourde, O.M.I., J.-B. Beaupré, O.M.I., L. Laplante, C.SS.R., curé de Ste-Anne des Chênes, Ephrem, O.C.R., de la Trappe de St-Norbert, F. Faure, S.J., J. Sabourin, S.J., du collège de St-Boniface, et les abbés F. A. Halde, curé de Ste-Elisabeth, L. Roy, curé de St-Joseph, A. Laurin, curé de St-Adolphe, C. N. Deslandes, de l'Hospice Taché, E. A. Chamberland, vicaire à Lorette, D. McDougall, curé de St-Georges, J.-M. Gagné, curé de Woodridge, U. Forest, curé de Vassar, A. Dufort, curé de Keewatin, J. Cournoyer, curé de Fort-Garry, J.-A. Brunet, vicaire à la Cathédrale de St-Boniface, L. Primeau, procureur du diocèse de St-Boniface, L. A. Fortin, chapelain de l'Hôpital de St-Boniface, L. Vinet, vicaire de la paroisse de St-Jean-Baptiste.

Parmi les personnalités civiles dont nous ne pouvons indiquer tous les noms, qu'il nous soit permis de mentionner l'honorable sénateur Bénard, ami personnel du défunt, ainsi que M. Talbot, orateur de la Chambre, et les députés au fédéral et au provincial, MM. Beaubien et Clubb, M. le magistrat Lacerte, M. l'avocat Beaubien, de Winnipeg, et le Dr Roy de St-Boniface; M. le Major Lavoie, président de la Société St-Jean-Baptiste de la ville de Saint-Boniface, M. Daigneault, secrétaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, MM. J.-O. Brunet et G. Brunet de l'Amicale St-Viateur, et plusieurs autres laïques de marque de St-Boniface et de Winnipeg.

P. Coutu & Cie avaient la direction extérieure des funérailles.

## La pièce française triomphe au Festival dramatique de Calgary

### Le Club Saint-Joachim d'Edmonton se classe premier avec "Bon Sang ne Ment pas", et représentera la province de l'Alberta à Ottawa

Au Festival dramatique de Calgary, c'est le Club Saint-Joachim d'Edmonton qui a obtenu la première place avec "Bon sang ne ment pas", de Mme Emma Morrier. Le juge du concours, M. Malcolm Morley, a mis la pièce française bien au-dessus des dix autres présentées par diverses troupes de la province. C'est donc le Club Saint-Joachim qui représentera l'Alberta à Ottawa au mois d'avril.

Les artistes qui ont joué sont: M. Alphonse Hervieux, Mme J.-H. Tremblay, Mme Alphonse Hervieux et Mlle Gabrielle Hervieux.

Le verdict du juge, très détaillé, a bien précisé les mérites des artistes. Il a fait quelques critiques pertinentes sur certaines attitudes et certains jeux de scène qui devront être corrigés. Il a signalé en particulier la voix agréable et cultivée de Mlle Gabrielle Hervieux et la diction très soignée de Mme Tremblay. Il était visible aussi que la troupe St-Joachim avait plus que toutes les autres l'habitude de la scène. L'auditoire, en grande partie de langue anglaise, a écouté avec beaucoup d'attention et d'intérêt "Bon Sang ne Ment pas" dont le sujet local et le thème national avaient certainement plus de portée que les autres pièces.

Le "Little Theatre" de Medicine Hat a obtenu le second rang avec "The Asp", une pièce d'Essex Dane, et le "Calgary Theatre Guild" le troisième avec "Sicilian Limes".

C'est un double succès qu'ont enregistré nos compatriotes albertains puisque la pièce interprétée, "Bon sang ne ment pas", est l'oeuvre de Mme Emma Morrier, d'Edmonton. L'Alberta n'a donc pas seulement des acteurs français de premier ordre, elle a aussi un auteur dramatique sur lequel va se fixer l'attention de tout le pays. Nos cordiales félicitations à l'auteur de "Bon sang ne ment pas" et à ses interprètes.

On se souvient que l'année dernière, le Cercle Molière, de Winnipeg, désigné pour aller représenter le Manitoba à Ottawa, avait remporté la coupe Bessborough offerte à la meilleure représentation en français. Nous sommes très heureux de voir le Club Saint-Joachim d'Edmonton se placer à son tour au premier rang des cercles dramatiques de sa province et nous comptons qu'ils fera honneur à l'Ouest dans la capitale fédérale.

## Anciens Elèves du Collège

### Les "Anciens du Collège" ont leur lunch universitaire

Jeudi dernier, un groupe très représentatif des "Anciens" du Collège de St-Boniface se trouvait réuni à la Baie d'Hudson, dans la salle des banquets. Comme on le sait, l'Association des Anciens de l'Université a organisé cette année, pour la première fois, ce qui a été appelé une semaine universitaire. Durant cette semaine, des lunchs ont été servis sous les auspices de diverses facultés. Jeudi, ce fut le tour des "Anciens" de St-Boniface. Ce fut, au dire des organisateurs eux-mêmes, le plus beau de ces lunchs et le mieux réussi, tant par le nombre des convives que par la quantité des discours.

M. L.-P. Gagnon, président des Anciens Elèves du Collège, présidait. Il avait à ses côtés M. S. Smith, président de l'Université, qui avait voulu par là souligner sa vive sympathie pour l'oeuvre du Collège de St-Boniface. Il est à remarquer que M. Smith n'a pas assisté aux autres lunchs et a dû refuser une autre invitation pour venir au nôtre. Mgr Jubinville était également présent, ainsi que le R. P. Recteur du Collège et plusieurs prêtres de la ville et des environs. Un bon nombre de professionnels et d'hommes d'affaires, anciens élèves et autres, se trouvaient aussi présents. M. Garland, président général des Alumni, ainsi qu'un bon nombre de membres de l'exécutif de cette active association, étaient également au lunch.

A la suite du diner, M. Gagnon présenta aux convives M. Thomas Beaubien, C.R. avocat canadien-français bien connu. M. Beaubien parla en anglais. Il fit l'historique de l'Association des Anciens Elèves de l'Université et se réjouit des orientations nouvelles que cette association prenait. Il traça en quelques mots les devoirs d'une pareille association et se réjouit de l'affiliation de l'Association des Anciens de St-Boniface à l'Association Universitaire. M. Beaubien dit quelles étaient les conditions de succès de l'une et l'autre association. Son discours, très à point, fut vivement goûté de son auditoire et plus tard M. le président Smith devait l'en féliciter vivement.

M. l'abbé d'Eschambault, l'orateur qui suivit M. Beaubien, parla de l'histoire du Canada. Il en montra les origines et traça dans Champlain le portrait du fondateur idéal. Il montra la longue lutte soutenue par les Canadiens français dans la conquête de leurs droits et fit voir ce que la qualité de culture, de langue, de traditions avait apporté à la patrie commune. Il fit, pour terminer, un portrait très intéressant des Canadiens français et des Canadiens anglais, de leur caractère, de leur tempérament.

M. le président Smith, invité à parler, le fit avec bonne grâce. Il encouragea ses auditeurs à garder le culte de leur Alma Mater et parla des avantages d'une association comme la nôtre. M. Smith parla de sa sympathie à notre endroit. Sa présence d'ailleurs était un signe visible de cette sympathie bien connue.

Au cours du diner, M. le docteur Jean Trudel déclama avec talent un morceau de son répertoire. Il fut vivement applaudi. M. Gagnon, président, remercia les orateurs ainsi que M. Smith et tous les assistants. Les convives se séparèrent ensuite, enchantés de cette petite réunion et souhaitant d'avoir l'occasion de se rencontrer de nouveau, sous des auspices aussi favorables.

## Sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada

OTTAWA—M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, a annoncé la nomination de M. Léo Saint-Amour, de Montréal, gérant du service des affaires étrangères de la Banque Canadienne Nationale, au poste de sous-gouverneur adjoint de la Banque du Canada.

Dès le début de l'organisation de la Banque Centrale, le gouvernement avait affirmé son intention de nommer un Canadien français à ce poste. Le retard mis à l'exécution de ce projet aurait eu pour cause la difficulté d'effectuer une nomination qui plût à tous.

M. St-Amour est né à St-Polycarpe, Québec, en 1892. Il fit ses études au collège de St-Thomas de Valleyfield et entra au service de la Banque Union en 1908. Après avoir fait la guerre, M. St-Amour est entré à la Banque d'Hochelaga, devenue elle-même la Banque Canadienne Nationale.

## M. l'abbé Maurice Baudoux président intérimaire de l'A.C.F.C.

Pour combler la vacance produite par le départ de M. Raymond Denis pour Montréal, les membres du comité fédéral de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan ont élu l'un des vice-présidents, M. l'abbé Maurice Baudoux, curé de Prud'homme, à la présidence intérimaire de l'Association d'ici le prochain congrès général.

De plus, l'épiscopat de la province a nommé le R. P. Adrien, o.f.m., de Régina, aumônier général de l'A.C.F.C. Depuis son arrivée en Saskatchewan, il y a deux ans environ, le R. P. Adrien s'est toujours montré l'un des meilleurs ouvriers de la cause française dans cette province.

# LA POLITIQUE DE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE M. FLANDIN

## Le président du Conseil, applaudi par tous les partis, obtient un vote de confiance de 444 voix contre 124—La France n'est pas pauvre

PARIS—Le gouvernement de Pierre-Etienne Flandin, dont la majorité est descendue à 45 voix récemment, a reçu vendredi un très important vote de confiance de la Chambre des député laquelle endosse le programme gouvernemental de redressement économique.

Le vote fut pris après que le président du conseil eut demandé à tous les partis de coopérer au rétablissement national; il donna 44 voix contre 124. Ce vote semble avoir éloigné, au moins pour le moment, la crainte d'un cartel, laquelle aurait été la principale cause du récent malaise à la Bourse.

Donnant une explication longtemps attendue de la politique de redressement économique du gouvernement français, M. Flandin a dit que le gouvernement espérait faire circuler à nouveau les capitaux français en abaissant les taux d'intérêt; il demanda à tous les partis de s'abstenir de critiquer l'administration pendant un certain temps. Il fut applaudi avec enthousiasme par des membres de tous les partis.

**Du silence pour pouvoir travailler**

"En m'adressant à vous, c'est à tout le peuple de France que je parle, dit-il, je demande une trève aux critiques. Je ne cherche pas dans la misère du peuple une chance d'assassiner le régime." Et comme la Chambre applaudissait, il reprit: Il nous faut du silence pour travailler. Et il demanda qu'on accordât au gouvernement du temps pour réaliser sa grande tâche et de la confiance tandis qu'il travaillait à la réalisation.

Plusieurs ministres et députés se pressèrent autour de M. Pierre-Etienne Flandin quand il eut fini son discours pour le féliciter de la force avec laquelle il avait exposé les vues du gouvernement.

M. Flandin admit que son projet de remettre l'argent en circulation serait chimérique si la France était pauvre, mais il nia qu'elle le soit. La preuve, dit-il, se trouve dans le fait que les dépôts dans les banques d'épargne de Paris durant le mois dernier seulement ont excédé les retraits d'environ $33,600,000.

## Une actrice renommée se fait missionnaire

PARIS—Pour la troisième fois en deux ans, une actrice parisienne déjà célèbre, abandonne le théâtre et renonce au monde pour se consacrer à Dieu. Suivant l'exemple d'Yvonne Hautain et de Suzanne Delorme, toutes deux entrées chez les bénédictines, mademoiselle Marthe Wendling, du théâtre Pigalle, diplômée du conservatoire de Vienne, vient d'entrer à Lyon, chez les Soeurs Missionnaires de Notre-Dame-des-Apôtres. Son ambition est, après son noviciat, d'être envoyée en mission au service des lépreux.



# LE CARDINAL DE MUNICH EN BUT AUX ATTAQUES

## Il a protesté contre la violation du Concordat en ce qui concerne les écoles catholiques allemandes

BERLIN—Le cardinal Faulhaber de Munich, qui a critiqué ouvertement les nazis, se plaint formellement de ce que l'article 23 du Concordat négocié entre le Vatican et l'Allemagne a été violé.

L'article 23 de ce Concordat, qui n'a point été ratifié, traite du maintien par l'Eglise catholique de ses propres écoles et la plainte est occasionnée par un récent plébiscite scolaire à Munich où les parents ont dû choisir entre les écoles de l'Etat et celles de l'Eglise. Une copie de la plainte a été envoyée au Vatican.

**"Pendez le Cardinal!"**

MUNICH—De vives attaques contre le cardinal Faulhaber, y compris des clameurs de "pendez-le!" ont marqué une orageuse assemblée de la Ligue scolaire nazie. Les personnes qui ont pris des notes ont été conduites par les Schutzstaffeln aux postes de police où on leur a enlevé leurs calepins. Des affiches avertissaient les Juifs qu'ils ne seraient pas admis à cette assemblée qui avait lieu dans le caveau de bière d'où partit le putsch avorté de Hitler en 1923.

Le secrétaire du cardinal Faulhaber a publié une déclaration niant que Son Eminence ait jamais menacé les chefs nazis d'excommunication.

## Rome devra nommer dix-neuf cardinaux

CITE VATICANE — La mort de S. Em. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, porte à 51 seulement le nombre des membres du Sacré Collège. C'est le chiffre le plus bas que l'on ait jamais enregistré. Normalement le nombre des cardinaux devrait être de 70. Il y a donc 19 vacances à remplir. On croit que Sa Sainteté tiendra bientôt un consistoire dans le but de nommer de nouveaux princes de l'Eglise.

## Codos et Rossi doivent faire demi-tour

PARIS — Paul Codos et Maurice Rossi, les deux intrépides aviateurs français, qui étaient partis samedi matin pour Buenos-Ayres, se proposant de briser leur propre record, ont dû faire demi-tour, à cause d'une défectuosité dans leur moteur; mais ils ne sont pas découragés et annoncent qu'ils vont essayer de nouveau.

## Mort du cardinal Andrieu à Bordeaux

BORDEAUX—L'Eglise de France vient de perdre le doyen de ses cardinaux: le cardinal Paulin-Pierre Andrieu, archevêque de Bordeaux. Il était âgé de 85 ans. Sa maladie n'a duré qu'une semaine.

Après la mort du cardinal Luçon, de Reims, en 1931, le cardinal Andrieu, âgé de 81 ans seulement, se trouva le doyen des princes de l'Eglise en France.

Paulin-Pierre Andrieu était né à Seysses, près de Toulouse, en 1849. Ordonné en 1874, il exerça le ministère à Marseille et acquit bientôt la réputation du plus grand prédicateur du sud de la France, berceau des grands orateurs de France. Ses croisades contre le vice dans la ville cosmopolite de Marseille, sont demeurées mémorables. Le cardinal Andrieu reçut le chapeau rouge de Sa Sainteté le pape Pie X en 1907.

## Mort d'Eugène Lautier

PARIS — Eugène Lautier, journaliste parisien, est mort. Il était âgé de 62 ans. Lautier avait été rédacteur au Temps, à l'Homme Libre, et à d'autres journaux. Il avait été député et sous-secrétaire d'Etat. Avant de mourir, il disait à un ami: "Mon plus grand mérite sera sans doute d'avoir été heureux."

## Le poste radiophonique le plus puissant en France

PARIS—Grâce à la station de radio maritime de Saint-Nazaire, qui sera mise en service ces jours-ci, la radiophonie française va conquérir une des premières places au monde. Le nouveau poste, le plus puissant du territoire français, répond à un triple but: il est destiné à maintenir un service permanent de réception et de transmission avec les navires voguant dans les parages les plus lointains de l'Atlantique.

Sans qu'ils aient besoin de postes de relais, ces bâtiments seront ainsi en liaison constante avec la France. D'autre part, lorsque les progrès de l'aviation auront multiplié les voies transatlantiques, la station de Saint-Nazaire remplira une autre fonction: celle de garantir aux appareils un maximum de sécurité en les mettant à chaque instant en relation avec une région occidentale de la France. Enfin la nouvelle station assurera les communications directes entre la France et l'Amérique, supprimant de cette façon l'intermédiaire britannique. Tous les rouages, toutes les commandes de cette installation sont réunis à Pomme-Rayée, à quelques kilomètres de Saint-Nazaire. N'importe quel message peut être remis ou reçu par un seul opérateur.

## Les soldats de la Sarre sont invités en France

LONDRES — En marque d'honneur, le gouvernement français a invité les régiments anglais et italiens qui faisaient partie de l'armée internationale dans la Sarre, durant le plébiscite, à faire une halte de 24 heures, sur leur chemin de retour, pour visiter Reims et Paris. Le gouvernement anglais a accordé la permission à ses troupes d'accepter l'invitation française.

## Le treizième anniversaire du couronnement de S. S. Pie XI

CITE VATICANE—Le 12 février, 13e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XI, le pape et 20 cardinaux ont assisté à la messe dans la chapelle Sixtine. Plusieurs autres ecclésiastiques distingués, parmi lesquels Mgr McGuigan, archevêque de Toronto, assistaient à l'office divin.

Porté sur la Sedia Gestatoria, le Saint-Père a traversé les vastes salles du Vatican aux acclamations de milliers de laïques et d'ecclésiastiques, tandis que la fanfare de la garde palatine faisait retenir l'air de ses accords.

Sa Sainteté a reçu de toutes les parties du monde des centaines de télégrammes pour cet heureux anniversaire.

## Les fêtes du 25e anniversaire de l'avènement de George V

LONDRES — Sa Majesté enverra un message par radio à tous ses sujets de l'Empire le soir du 6 mai, a-t-on annoncé officiellement à Londres. Ce sera la principale journée du 25e anniversaire de l'avènement au trône du Roi. Les fêtes dureront jusqu'au 20 juin, soit deux jours avant l'anniversaire du couronnement à l'abbaye de Westminster.

Il y aura des célébrations dans tout l'Empire. Les prinicpaux événements auxquels prendra part le Roi seront: une grande revue de la flotte à Spithead, une revue militaire à Aldershot et une revue du service aérien à l'aérodrome de Mildenhall, le 20 juin. Le 6 mai, le Roi et la Reine assisteront à une cérémonie d'actions de grâces à la cathédrale de St-Paul. L'édifice officiel du Canada et celui du Sud-Africain à Londres seront illuminés pendant les fêtes.

## Neuf aviateurs anglais sont brûlés vifs

MESSINE — Huit officiers et soldats de l'aviation militaire anglaise et un passager ont été tués dans la chute d'un hydravion militaire qui s'est écrasé dans les collines près d'ici et a pris feu.

Cet appareil était un des quatre nouveaux quadrimoteurs "Short Singapore" qui étaient partis d'Angleterre pour se rendre à la grande base navale de Singapour.

## Commandeurs de la Légion d'honneur

PARIS—Le directeur-gérant de la Compagnie Générale Transatlantique, M. Henri Cangardel, et M. Hermann du Pasquier, président du conseil d'administration du port autonome du Havre et membre du conseil d'administration de la C. G. T., sont promus du rang d'officiers à celui de commandeurs de la Légion d'honneur.

Pendant les trois dernières années, M. Cangardel a complètement réorganisé la Ligne française et il a réussi à épargner des sommes considérables dans les divers services.

Quant à M. du Pasquier, il a largement contribué à l'essor du port du Havre pendant la dernière décade.

## Escoffier, le chef des rois, vient de mourir

MONTE CARLO—Auguste Escoffier, "le roi des chefs et le chef des rois", vient de mourir dans sa petite villa, au bord de la mer, à l'âge de 89 ans.

A Escoffier, on doit la création de la pêche Melba, en l'honneur de la grande cantatrice australienne et la glace Sarah Bernhardt. Il fut le chef de Napoléon III, du roi Edouard VII et occasionnellement de l'ancien empereur Guillaume.

Il fut le premier dans son métier à recevoir la Légion d'honneur. Plus de 2,000 cuisiniers ont appris son art à Londres, Paris et New-York. Un temps il eut le contrôle des cuisines des hôtels Ritz et fut aussi chef au Savoy et au Carlton, à Londres.

On raconte plusieurs histoires sur ses rencontres avec les souverains et les princes.

"Une fois j'ai préparé le repas du kaiser sur son yacht", dit Escoffier. "Je lui présentai un saumon de la Loire, arrosé de champagne. L'empereur me fit des félicitations." "Vous m'avez fait grand plaisir, maître Escoffier, me dit-il. Comment puis-je vous récompenser?"

"Rendez-nous l'Alsace et la Lorraine, répondis-je, car si vous ne le faites pas, nous les reprendrons par les armes et je serai là pour aider." Ce fut la dernière fois qu'il eut l'honneur de préparer un repas pour l'empereur.

**Bon sang ne ment pas**

C'est le titre d'une pièce en un acte de Mme Emma [illegible], d'Edmonton, qui a été primée au Festival dramatique, à Calgary, le 8 février 1935, par le Cercle dramatique Saint-Joachim d'Edmonton. Quatre personnages: un homme et trois femmes. La scène se passe de nos jours, à Edmonton.

En vente aux bureaux de la "Liberté", 25 sous l'exemplaire franco.

## Monument à Mme Curie en Angleterre

LONDRES — Mme Pierre Curie, qui a découvert avec son mari, le radium pour le traitement du cancer, aura un monument en Grande-Bretagne. En vue de perpétuer le nom de cette savante française, on a lancé un appel de fonds pour l'agrandissement et l'amélioration de l'hôpital de Mme Curie à Hampstead. C'est dans cette institution que sa découverte a eu tant de succès, particulièrement dans le traitement du cancer chez les femmes.

## L'Université catholique de Lille centre international

Il y a quelques jours, Mgr Lesne, Recteur de l'Université catholique de Lille, auquel le gouvernement français vient de conférer la croix de la Légion d'honneur, avait convié, à une soirée de bienvenue, ceux des étudiants de cette université qui appartiennent à d'autres pays que la France. Quinze nations se trouvaient représentées à cette réunion amicale qui fut pleine d'entrain et de gaieté.

Ce fut un étudiant roumain, M. François Fazakas, vice-président du groupement Jeunesse du Monde, qui prit la parole au nom de ses camarades pour remercier l'Université catholique et son Recteur de l'accueil fait aux étudiants venus à Lille des points les plus divers du monde. Parmi eux, se trouve un groupe de jeunes Russes, qui se préparent à diverses carrières, des religieux de diverses congrégations, entre autres, des Franciscains, des Prêtres du Sacré-Coeur de Saint-Quentin, des Frères des Ecoles chrétiennes.

C'est à cet auditoire si varié qu'après Mgr Lesne et M. Fazakas, Mgr Beaupin, Directeur du Comité catholique des Amitiés françaises, a adressé à son tour la parole, pour le féliciter de l'excellent esprit de collaboration qui règne à Lille entre étudiants de tant de pays, et pour redire la bienfaisance de centres de culture internationale, tels que le deviennent, de plus en plus, les Universités catholiques.

## Le nombre des chômeurs augmente en Angleterre

LONDRES — La nouvelle que le nombre des chômeurs a augmenté de 240,000 entre le 17 décembre et le 28 janvier en Angleterre, a donné à l'opposition travailliste de nouvelles munitions pour se lancer à l'attaque du gouvernement national.

## Le congrès eucharistique de Strasbourg

PARIS—Sous la présidence de Mgr Audollent, évêque de Blois, et en présence de Mgr Ruch, évêque de Strasbourg, le comité national des Congrès Eucharistiques a tenu à Paris une assemblée générale extraordinaire pour traiter le sujet général du prochain congrès national, qui se tiendra à Strasbourg du 17 au 21 juillet. Quatorze commissions préparent cette grande manifestation, et mettent au point des études qui porteront sur le thème suivant:

"L'Eucharistie, source de vie et de paix."

TORONTO—L'hon. Duncan Marshall, ministre de l'agriculture, prédit qu'avant six mois les cultivateurs ontariens vendront leurs bestiaux aux plus hauts prix qu'on ait vus depuis plusieurs années.

VOLUME XXII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 20 FEVRIER 1935 — NUMERO 41

La presse ne peut être combattue que par elle-même et neutralisée que par sa multitude.
Louis VEUILLOT.

# LA LIBERTÉ

Un drapeau qu'on cache dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir.
Emile de GIRARDIN.

## NOTES DE LA SEMAINE

### Aux Commissaires d'école

C'est la semaine prochaine que se tiendra à Winnipeg la convention annuelle des commissaires d'école de la province. Conformément à la tradition établie, les commissaires de langue française se réuniront dans le même temps à Saint-Boniface. Durant trois jours,—les 26, 27 et 28 février,—dans la salle de l'Institut Collégial Provencher, aura lieu une séance du soir dont on lira le programme en première page.

Il est à peine besoin de souligner l'importance de ces réunions au cours desquelles se discutent des problèmes d'un intérêt vital pour nous. Nos commissaires d'école se recrutent parmi l'élément le plus éclairé de notre population. Ils savent à quelles fortes parties adverses nous avons affaire sur le terrain de l'éducation et combien nous devons être constamment en garde pour préserver les bribes de liberté qui nous restent. Il leur incombe donc de venir en grand nombre assister aux séances de Winnipeg et de suivre avec une attention spéciale les séances de Saint-Boniface.

Notre union fait notre force,—nous sommes à même de le constater de plus en plus. Mais cette union des esprits et des coeurs ne doit laisser passer aucune occasion de se resserrer en se manifestant. Au cours de l'année dernière, un danger sérieux a pointé à l'horizon. Il semble aujourd'hui écarté,—pour le moment,—mais il peut surgir de nouveau sous une autre forme insoupçonnée. Que nous le voulions ou non, nous sommes destinés à la lutte. Prenons-en donc notre parti sans maugréer et gardons fidèlement l'esprit de corps des bons soldats d'une juste cause.

C'est un grand honneur pour nos commissaires d'école de tenir la première ligne de combat. Cette distinction comporte des sacrifices que l'on attend d'eux et qu'ils se doivent à eux-mêmes de consentir généreusement.

### Contre la sécheresse

Le gouvernement a fait connaître le vaste plan qu'il se propose de mettre sur pied pour combattre la sécheresse dans les provinces de l'Ouest. Cette initiative s'imposait. On estime que 87,000 fermes ont été plus ou moins exploitées à perte l'an dernier du fait de l'insuffisance d'humidité. Et ce qui aggrave la situation, c'est que dans la plupart des cas, la récolte faisait complètement défaut pour la troisième, la quatrième et même la cinquième fois successive. On devine les pertes énormes qui en découlent et la détresse de la population affectée. Il s'agit d'un véritable fléau national qui appelle l'intervention des pouvoirs publics.

Des régions expérimentales seront délimitées en divers endroits et l'on s'efforcera d'y instaurer un mode de culture appropriée aux conditions locales. On construira des barrages pour retenir les eaux et l'on plantera des arbres pour aider à retenir l'humidité du sol. Certaines étendues peu adaptées à la production des grains devront être transformées en prairies.

Mais le gouvernement ne peut tout faire; ses efforts n'aboutiraient pas à grand'chose sans la collaboration active du public et surtout des cultivateurs intéressés. C'est à quoi répond la création de l'Institut Canadien de Conservation, dont l'existence officielle commencera dans quelques jours à Winnipeg. Cet organisme se propose d'étudier les moyens de lutter contre la sécheresse et de propager les méthodes de culture reconnues les plus efficaces sous notre climat. Il s'agit d'organiser toute une campagne d'éducation qui devra se poursuivre pendant un bon nombre d'années. Lorsque nos agriculteurs auront appris à traiter le sol tel qu'il doit l'être en pays semi-aride et que les travaux projetés par le gouvernement auront produit leurs résultats, on peut prévoir que les méfaits de la sécheresse seront considérablement atténués.

### Bruno Hauptmann

Le sort de Bruno Hauptmann est décidé. Un jury de huit hommes et quatre femmes a reconnu en lui le ravisseur du petit Lindbergh et l'a condamné à la peine capitale. Cette célèbre affaire à laquelle le monde entier s'intéresse n'est sans doute pas encore achevée, mais on ne prévoit guère que le verdict puisse être modifié.

La conscience humaine éprouve un réel soulagement à la pensée que le coupable est enfin découvert et va expier son crime odieux. Depuis trois ans cette effroyable tragédie a révélé tant de bassesses, tant d'exploitations hideuses, que l'on était en droit de désespérer du pays qui en était le théâtre. Le dénouement heureux rachète ces scènes écœurantes, mais le procès lui-même a été fort peu édifiant. On y a vu s'étaler librement des pratiques judiciaires qui, Dieu merci, sont inconnues chez nous. Rien du décorum qui sied au prestige de la justice. Les avocats de la défense semblaient tout autant préoccupés d'influencer le peuple américain que de convaincre les membres du jury. Et la presse se faisait un devoir de mettre tous ses moyens à leur disposition pour cela. Au reste, même absence de toute dignité de la part du ministère public. Bref, ce procès qui évoquait tant d'heures d'angoisses mortelles, tout a concouru à en faire un *show* vulgaire et tapageur pour des millions de badauds.

N'envions pas nos voisins. Ils sont dignes des barnums qui les exploitent. Ce n'est tout de même pas au Canada qu'on songerait à profaner ainsi la justice,—ni même à exhiber les époux Dionne...

Donatien FREMONT.

## M. Hepburn et les Orangistes

TORONTO—Le premier ministre, M. Hepburn, a reçu une délégation d'orangistes qui protestent, naturellement, contre le projet de remaniement de la répartition de la taxe scolaire prélevée sur les sociétés anonymes. Le premier ministre leur a dit, en somme, que cette nombreuse délégation ne lui en imposait pas. Vous ne seriez venus que dix que l'effet aurait été le même, dit-il. M. Hepburn a clairement laissé entendre que le gouvernement étudiera objectivement la question. Il étudiera, notamment, la situation minoritaire, en matière scolaire, dans la province de Québec. Il a ajouté qu'il lui paraît clair que les catholiques ontariens ne reçoivent pas leur juste part de subsides scolaires.

## L'ABBÉ DESROSIERS

Plusieurs pouvaient présumer une fin assez soudaine, dans la vie active du curé de St-Jean-Baptiste, surtout, depuis la grave et longue maladie dont il s'est toujours ressenti, depuis les années 1925-1926. Et pourtant, tout le monde a été vivement surpris et profondément attristé en apprenant, mercredi passé, la mort subite de M. l'abbé Mathias Desrosiers.

Il avait célébré sa messe, ce matin-là, à la Cathédrale de St-Boniface, et salué ses confrères de l'Archevêché, avec une bonne humeur qui cachait sans doute les douleurs dont il pouvait souffrir, et surtout la maladie secrète et impardonnable qui allait le terrasser au milieu même de son dîner. Une embolie au cœur a provoqué ce tragique dénouement.

M. le curé Mathias Desrosiers est né à St-Paul de Joliette, province de Québec, le 24 février 1873, de Stanislas Desrosiers, cultivateur, et de Almésine Pelletier. Il fit ses études classiques au séminaire de Joliette, P.Q., et fut ordonné prêtre, à Montréal, le 29 juin 1899, par S. E. Mgr Paul Bruchési. Professeur à Joliette, durant l'année scolaire 1899-1900, il fut nommé vicaire à l'église St-Jean-Baptiste de Montréal, en 1900, et c'est à ce poste que Mgr Adélard Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, alla le chercher, en 1903, pour lui confier la modeste paroisse de St-Antoine d'Aubigny, au Manitoba. Le jeune curé,—premier prêtre résidant à Aubigny,—trouva une église nouvellement bâtie par le curé Bourret, de Ste-Agathe, mais il n'avait pas de maison pour résider. Dès l'année qui suivit son arrivée, M. Desrosiers construisit la maison presbytérale, et s'adonna courageusement au travail d'organisation de sa paroisse où il demeura seize années durant.

A l'automne de 1919, Mgr Arthur Béliveau nommait le regretté défunt curé de la belle paroisse de St-Jean-Baptiste, où il acheva la construction d'un presbytère nouveau, et édifia la magnifique église qui restera l'œuvre dominante de toute sa vie de dévouement pour ses fidèles.

La maladie et les années de crise avaient paralysé l'ambition du cher curé qui désirait compléter l'ornementation du temple du bon Dieu. Les mêmes causes avaient atténué aussi le caractère jovial et plutôt optimiste de l'abbé Desrosiers. Ses amis savent l'animation qu'il apportait parmi ses confrères, et la conviction qu'il mettait à défendre une cause. Plusieurs ont pu noter la piété sincère et la bonté tendre que voilait en apparence une activité naturellement débordante. Le pessimisme des années de dépression, chez le curé Desrosiers, semblait avoir diminué avec l'année 1934 qui a été plus encourageante pour les paroissiens de St-Jean-Baptiste. Cœur très sensible, le regretté curé souffrait de l'épreuve des siens, et il aurait souhaité se livrer plus activement toujours aux œuvres d'apostolat qui l'intéressaient au plus haut point. Bien que sur ses gardes, en face de l'inévitable, il a été foudroyé en moins de dix minutes, le midi du 13 février dernier.

Léonide PRIMEAU, ptre.

## M. T.-D. Pattulo et le droit des provinces

VICTORIA — L'honorable T.-D. Pattulo, premier ministre de la Colombie britannique, a exprimé le voeu, au cours d'une entrevue, que le Parlement du Canada n'empiète pas sur le droit de juridiction des provinces. "Des événements d'importance et de grande signification sont en voie de préparation à Ottawa, a-t-il dit, et je forme le voeu que le gouvernement fédéral ne fasse rien pour ligoter les provinces, sous le prétexte de raisons d'intérêt national. Une conférence interprovinciale suffirait à définir certaines juridictions dans l'intérêt des deux parties. Nous avons l'intention d'apporter une entière résistance à toute tentative autre que la consultation des provinces et du gouvernement fédéral."

Parlement Fédéral

## AUTOUR DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE

### M. Bennett fournit des explications sur son projet de loi—M. King le déclare inconstitutionnel—M. Bourassa votera contre pour six raisons—Le projet est adopté unanimement en deuxième lecture

OTTAWA—Lundi soir, la Chambre a adopté à l'unanimité, en deuxième lecture, le bill de l'assurance-chômage.

Voici les résumés des discours qui ont été prononcés les jours précédents:

M. Bennett dit que ce qu'il propose, c'est un projet d'assurance et non pas un projet de secours.

L'assurance-chômage est une assurance tout comme les autres assurances. Elle se fonde sur des calculs d'actuaires. Par suite du paiement d'un certain nombre de primes, une certaine personne, l'assuré, aura droit à tel bénéfice, dans le cas où elle sera en chômage.

Le projet de loi ministériel comporte le paiement de primes par le bénéficiaire éventuel, par son patron, par l'Etat. La nouvelle loi sera administrée par une commission de trois membres, l'un représentant l'Etat, le deuxième représentant les patrons, le troisième représentant les employés. La commission sera nantie d'un comité consultatif dont la principale fonction sera de surveiller le fonds de l'assurance et de voir à ce que l'administration de l'assurance ne soit pas soumise à l'influence politique et partisanne. Il y aura encore des comités locaux qui seront chargés de négocier directement avec les patrons et les employés. Dans ces comités locaux, toutes les parties intéressées, patrons, employés, Etat, seront représentés.

#### Les bénéficiaires

Tous les employés du pays ne pourront bénéficier de l'assurance-chômage. Il n'y a pas de pays qui ait établi l'assurance-chômage en la rendant possible à toutes les catégories de salariés. Le bill indique quels sont les emplois qui ne pourront être couverts par l'assurance. D'une façon générale sont exclus des avantages de la loi les salariés qui sont déjà assurés de certains avantages, comme les fonctionnaires publics, les fonctionnaires des banques et des maisons de finance et aussi les salariés dont le travail est casuel et saisonnier comme, par exemple, les personnes employées dans l'industrie de la pêche et de la chasse, dans l'industrie forestière.

#### Les frais d'administration

Le gouvernement assumera entièrement les frais d'administration de la loi, en plus de sa contribution de 20 p.c. ou d'un cinquième du total des primes payées par les patrons et par les employés. On tâchera de maintenir les frais aussi peu élevés que possible. On n'espère pas cependant faire mieux qu'en Angleterre où les frais d'administration ont été de 12 1-2 p.c. du fonds. Il faut tenir compte que le Canada est un pays plus vaste que l'Angleterre.

#### Service de placement

Il est pourvu dans le projet de loi à l'établissement d'un service de placement qui se complète par un service d'échange de renseignements entre les divers bureaux de placement. Dans un pays aussi vaste que le nôtre, dit M. Bennett, il ne peut être question de transporter la main-d'oeuvre de l'est à l'ouest ou inversement selon la demande. Cependant de tels échanges peuvent s'établir dans une même province.

Dans l'ensemble, le projet de loi a été copié sur le modèle anglais. Il faut cependant tenir compte de la différence du gouvernement là-bas et chez nous. Au Royaume-Uni, c'est l'Etat unitaire. Chez nous, c'est l'Etat fédératif. Le Royaume-Uni a une population de 40,000,000 d'habitants dans un territoire relativement restreint; le Canada compte 10,000,000 d'habitants sur un territoire qui est vaste comme un continent.

#### M. Mackenzie King

Le très hon. Mackenzie King, chef du parti libéral, a parlé immédiatement après le premier ministre.

M. King a dit pourquoi il a été impossible de présenter une législation de ce genre sous le régime libéral. Le gouvernement était alors aux prises avec le problème de rencontrer les dépenses de la guerre. Il s'agissait d'abord d'équilibrer le budget, et à cause de l'état financier du pays, il ne pouvait être question d'une assurance-chômage. Il s'agissait aussi de procurer des pensions aux vétérans de la guerre.

Pendant une grande partie du régime libéral, le gouvernement n'a eu qu'une majorité d'une voix, et quelquefois, il n'en avait pas du tout. Dans de telles conditions, il aurait été difficile, même impossible, de faire passer un projet d'assurance-chômage. Aussi, pendant presque tout son terme, le gouvernement n'a eu l'appui que d'une minorité au Sénat, et il lui aurait été impossible de faire passer un bill de ce genre par cette Chambre.

#### Et les chômeurs?

Le bill du gouvernement n'a rien à faire avec les secours aux chômeurs. La question des secours aux chômeurs est pourtant celle qui importe à l'heure actuelle. Le gouvernement prétend que s'il n'a pas agi plus tôt, c'est parce qu'il voulait d'abord améliorer la situation économique. En fait d'amélioration il n'en a obtenu aucune. Il n'est même pas parvenu à organiser convenablement les secours directs.

La grande erreur du gouvernement ç'a été de ne pas profiter des années de dépression pour régler la question de juridiction. Il lance maintenant son programme de réformes au risque de provoquer les pires conflits d'autorité.

M. Mackenzie King prédit que M. Bennett devra bientôt se rendre compte qu'aucune loi d'assurance-chômage ne peut être opérante avant qu'une conférence entre les représentants de l'autorité fédérale et des gouvernements provinciaux n'ait été convoquée pour régler la question de compétence juridique. Pour qu'une loi fédérale soit mise en vigueur, il faudra que les provinces abandonnent leur droit, que l'acte de l'Amérique britannique du Nord ait été modifié.

Depuis 1930, à chaque session, l'opposition libérale a demandé au gouvernement de s'occuper de l'assurance-chômage. La réponse du premier ministre a toujours été la même: l'assurance-chômage dépend des provinces. Comment se fait-il qu'il ait changé d'opinion si brusquement et sans avoir consulté les gouvernements provinciaux?

Le gouvernement peut faire voter sa loi. Il devrait ensuite la soumettre à l'appréciation des tribunaux et le pronostic le plus favorable que l'on puisse faire c'est que la validité d'une telle loi sera douteuse.

Le peuple demande du pain et le premier ministre lui offre une pierre. Le peuple demande du pain et le premier ministre lui offre un serpent. Que l'on s'imagine le désappointement des gens quand ils apprendront que cette législation dont on leur dit tant de bien est ultra vires et de nul effet.

#### M. Ernest Lapointe

M. Lapointe tient à dire qu'il est en faveur de l'assurance-chômage et depuis longtemps. L'assurance-chômage ne nous est pas tombée du ciel, par suite d'une perturbation atmosphérique, en décembre ou en janvier derniers. En Angleterre, c'est le parti libéral qui l'a proposée et fait adopter. Ce qui démontre, en passant, que le parti libéral n'est pas tant que cela en faveur de la politique du laisser-faire.

Une assurance-chômage devrait être nationale et non provinciale. Mais il y a une façon de procéder qui est la bonne. L'assurance-chômage est de la compétence provinciale. Il faut donc obtenir d'abord l'assentiment des provinces ou encore des modifications à l'acte de l'Amérique britannique du Nord. Pourquoi ne pas procéder régulièrement?

Le traité de Versailles, quoi qu'en dise le premier ministre, n'impose pas au gouvernement central canadien l'obligation d'établir une loi d'assurance-chômage. Le gouvernement aura beau faire, la loi constituante de 1867 reste ce qu'elle est et elle accorde aux provinces le pouvoir de légiférer en matière sociale, notamment en matière d'assurance-chômage.

#### M. Henri Bourassa

Le député de Labelle a été le premier à prendre une attitude bien définie à propos de l'assurance-chômage. Il donnera son vote contre la deuxième lecture du projet de loi ministériel, pour six raisons:

1—Parce que la constitutionnalité du projet est plus que douteuse, ainsi que l'ont exposé le leader libéral, M. Mackenzie King, l'ancien ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, l'ancien ministre de la Défense nationale, M. J. L. Ralston.

2—Parce que ce projet de loi n'est pas un remède au chômage présent; ce que le premier ministre a admis lui-même.

3—Parce que ce projet d'assurance-chômage n'est pas accessible à de nombreuses catégories de travailleurs.

4—Parce que ce projet de loi est un autre exemple de colonialisme. Le gouvernement soumet à la Chambre un décalque de la loi anglaise de l'assurance-chômage, sans tenir compte des différences de climat, de conditions de travail, et autres. Une loi qui convient à l'Angleterre ne convient pas nécessairement au Canada. Comme question de fait, l'assurance-chômage ne peut être la même dans les deux pays.

5—Parce que ce projet d'assurance-chômage aurait pour effet d'alourdir le fardeau des taxes et des impôts. Ce fardeau est déjà trop lourd pour le contribuable moyen, pour le petit propriétaire rural ou urbain.

6—Parce que cette mesure procède encore du même principe qui a déjà tellement servi au gouvernement présent: mettre l'argent de tout le monde à la disposition de groupes ou de catégories de citoyens.

## Le Théâtre français à l'Université du Manitoba

C'est toujours avec grand plaisir que l'on assiste à la représentation des pièces françaises montées par les étudiants de l'Université. Ceux-ci apportent visiblement beaucoup de soin à leur préparation et ils obtiennent d'excellents résultats. Sous les auspices de l'Alliance Française ils ont interprété, le 12 février, "La Comédie de celui qui épousa une femme muette", d'Anatole France, et "L'anglais tel qu'on le parle", de Tristan Bernard.

"La Comédie de celui qui épousa une femme muette" est une pièce très ancienne qui remonte au moyen âge et jouit longtemps d'une immense popularité. On dit que Rabelais y remplit de son temps le rôle du juge. Il y a une trentaine d'années, Anatole France l'a reprise et modernisée. C'est une bouffonnerie pleine d'esprit que l'on ne se lasse pas d'entendre. Les jeunes acteurs et actrices y ont remporté un beau succès. Les deux principaux rôles, celui du juge et de sa femme, étaient admirablement tenus par M. L.-K. Thomson et Mlle C. Cardinal. Figuraient aussi avec honneur, Miles Jane Humphrys, Kay Lovelok et Ruth MacFarlane, MM. L.-O. Rowland, Geo. Ford, Stan. Jackson et Ph. Tryon.

"L'anglais tel qu'on le parle" est une autre comédie pleine de situations cocasses qui a été fort bien rendue par les étudiants de première et de deuxième années: Miles Aikens et Freeman, MM. Norman Sloan, Yoffe, R. Morrison, D. Duncan et E. Lécot.

L'assistance, nombreuse et distinguée, n'a pas ménagé ses applaudissements aux artistes. Ils les méritaient largement, aussi bien que leurs distingués professeurs, MM. Meredith Jones et Richard.

LE PAS, Man.—L'hon. T. A. Crerar, ancien ministre fédéral, a été nommé candidat libéral pour la circonscription de Churchill aux prochaines élections fédérales.

## UNE CAUSERIE DE M. MEIGHEN SUR SHAKESPEARE

MONTREAL. — L'hon. sénateur Arthur Meighen a parlé avec enthousiasme et profondeur de William Shakespeare, au Montreal High School et sa causerie a été transmise par Radio-Canada. "Le grand écrivain n'a prêché aucune doctrine, a-t-il dit, et aucun homme ne fut plus libre de toute intention doctrinaire. Il ne voulut qu'étudier le coeur humain. Et il le fit avec une compréhension si profonde que son expérience a survécu à l'oeuvre du Temps. Le juste et l'injuste, le bien et le mal, il les étudia et il démontra que la vertu doit être aimée et que le mal est à craindre autant qu'à blâmer."

"Il faut lire et relire Shakespeare, ajouta l'éminent orateur, car chaque fois que l'on se penche sur l'une de ses tragédies, on y découvre de nouvelles raisons d'admirer et d'aimer le grand poète dont les défauts ne comptent pas plus que les taches dans le soleil."

L'hon. M. Meighen avoua qu'il lisait l'auteur d'"Hamlet" et de "Roméo" depuis cinquante ans et qu'au cours de sa vie politique la littérature a été pour lui une irremplaçable distraction de l'esprit. "Lisez et relisez Shakespeare, ajouta-t-il, il enrichira votre âme et votre intelligence. Il illustrera pour vous les raisons d'agir des hommes et ses héros vous rappelleront vos amis."

Le conférencier avait été présenté par l'hon. sénateur Raoul Dandurand, qui déclara que Shakespeare appartenait au patrimoine de l'humanité et que son monument a dans les esprits l'Angleterre tout entière comme piédestal.

## Les vins français sur le pied des vins sud-africains

PARIS — Le gouvernement de l'Afrique du Sud a consenti à modifier son accord commercial avec le Canada en sorte que les vins de France puissent entrer au Canada aux mêmes conditions que les vins sud-africains, apprend-on par la publication d'un nouvel accord commercial entre la France et l'Afrique du Sud.

Le gouvernement de l'Union entreprend de modifier son traité avec le Canada de telle sorte que les vins français jouiront des mêmes avantages tarifaires au Canada que l'Afrique du Sud pour son champagne et ses vins mousseux.

Le gouvernement sud-africain a aussi décidé de présenter à la session actuelle un projet de loi pour interdire l'usage des noms géographiques français pour désigner des vins et "brandies" sud-africains. Toutefois, cette interdiction ne s'appliquera aux vins secs que dans 18 mois et au champagne que dans 3 ans.

## CE QUE DISENT LES JOURNAUX

### Là où nos députés font défaut

Le Droit (Léopold Richer):

La colère, les arguments personnels, les jeux de mots, les réfutations à l'eau de rose sont de piètre valeur sur une question de doctrine. Le socialisme est une doctrine sociale et il faut en parler comme on parle de toute doctrine, en s'appuyant sur des principes. Les membres de la Chambre des Communes ne sont pas habitués à traiter des principes. Les faits leur sont plus familiers. Or les faits révélés par l'Enquête des Onze et par plusieurs enquêtes faites par le sénat de Washington sont nettement défavorables au capitalisme tel qu'on l'a pratiqué jusqu'ici. Cela donne un avantage marqué aux socialistes. Nous répétons que pour réfuter le socialisme il faut avoir une doctrine. Et une seule doctrine sociale est entièrement satisfaisante: celle de l'Eglise catholique. Aussi avons-nous été déçu de constater combien peu de députés catholiques ont cru nécessaire de prendre part au débat sur la résolution Woodsworth. Il appartenait certes à l'un des nôtres de prononcer lundi un grand discours sur le programme de la C.C.F. Ce devait être la légitime ambition d'un député catholique et canadien-français de faire, en une circonstance comme celle-là, un clair exposé de la doctrine de l'Eglise. Il n'est pas besoin, pour cela, de citer les Encycliques, mais il est nécessaire d'emprunter aux Encycliques la pensée des Souverains Pontifes. C'est de cette façon que nos députés devraient procéder lorsqu'ils s'adressent à une majorité protestante. Et nous souhaitons vivement qu'un jour ou l'autre l'un d'eux prouve à ses collègues que l'Eglise a une doctrine sociale qui, mise en pratique, sauverait le monde.

### Continuité

Le Droit (Victor Barrette):

La continuité, voilà ce qui nous manque. Nous avons des traditions familiales générales, nous n'avons pas de traditions familiales particulières. Autrement dit, il n'est pas, dans notre société, d'aristocratie moyenne, de bourgeoisie stable. Deux générations s'élèvent qui, à la troisième, faillissent lamentablement. On est fils d'un avocat, petit-fils d'un juge, et l'on élève des enfants pour le chantier. Il est rarement de continuité sociale, il en est moins de continuité intellectuelle: beaux effets de l'esprit démocratique! En certains cas, la fierté familiale a si peu créé de tradition, que rien ne se fait pour arrêter ces déchéances.

Que ce mal existe dans un jeune pays, alors qu'il faut redouter l'improvisation, il n'est rien de plus attristant. Il y a peu à espérer d'une classe qui ne tient pas à durer et bien peu aussi d'autres classes qui n'aspirent pas à monter. Le goût du "pratique"—le faux, naturellement!—est la cause de ces brisures. Ce mal atteint les hauts et les bas de la vie canadienne, oui, les bas! et si vous voulez vous en assurer, comptez les familles des localités qui vous sont le mieux connues, les familles où s'est exprimée en continuité la détermination de monter dans la vie et de s'y maintenir.

# SAINT-BONIFACE

## A l'Archevêché

Par nomination de S. E. Mgr Emile Yelle, P.S.S., archevêque coadjuteur, M. l'abbé Sylvio Caron devient curé de St-Jean-Baptiste, en remplacement du regretté M. Desrosiers.

M. l'abbé Caron est bien connu au Manitoba où il réside depuis bientôt 20 ans. Il est né à St-Henri de Montréal le 14 janvier 1890 et a fait ses études au Collège de Montréal. Il fut ordonné prêtre par Mgr Béliveau en 1917 au Petit Séminaire de St-Boniface où M. Caron se trouvait alors. Après un stage au Petit Séminaire, M. Caron devint vicaire à St-Jean-Baptiste, la paroisse qu'il va aujourd'hui diriger. Ses confrères se souviennent de la pénible épreuve par laquelle il passa. A peine installé à St-Jean-Baptiste, le presbytère ayant été la proie des flammes, M. Caron y perdit tous ses cadeaux et souvenirs d'ordination, ainsi que bien d'autres souvenirs de famille.

M. Caron vint ensuite à la cathédrale où il déploya un vif sens d'organisation et montra un grand savoir-faire. Il fut en charge des cérémonies du sacre de Mgr Prud'homme et son ministère paroissial en général fut rempli de succès. Il quitta St-Boniface pour accompagner Mgr Prud'homme à Prince-Albert et, durant l'absence de Mgr Prud'homme, administra le diocèse. Il revint peu après à St-Boniface et Mgr Béliveau le nomma à St-Georges. C'était un ministère absolument nouveau. M. Caron, qui n'avait jamais vécu à la campagne, s'adapta à ce nouveau genre. Il eut encore là à subir l'épreuve de l'incendie qui détruisit sa petite église. Il se remit courageusement à l'oeuvre, belle que la précédente sans grever que les Soeurs de St-Joseph vinrent ouvrir à St-Georges un couvent, au grand bénéfice de la population.

La mission de Pine Falls est rattachée à St-Georges et M. Caron, à l'aide d'un vicaire, desservit les deux pendant plusieurs années. Il s'était acquis le respect de la population protestante. M. Caron travailla sincèrement au développement de la région. Il aida à maintenir une fromagerie à St-Georges et essaya, de toutes les manières, à améliorer la condition de ses paroissiens.

M. Caron fut nommé plus tard à Fannystelle. Il y apporta les mêmes qualités de zèle et de générosité. Sa nomination à St-Jean-Baptiste, une de nos paroisses les plus importantes, ne surprendra donc personne. M. Caron saura y servir les intérêts de Dieu et de ses paroissiens avec le même zèle désintéressé.

Ses confrères et nombreux amis sont heureux de lui souhaiter succès et prospérité.

## A l'hôtel de ville

Une importante mesure qui sera bien vue du contribuable est celle qui a trait à la diminution des intérêts payés sur les taxes arriérées. Le conseil a adopté les réductions suivantes présentées par l'échevin Murchison, président du comité des finances:

1o Réduction de l'intérêt de 7 à 6 pour cent pour tout paiement complet des taxes consolidées en 1933 ou 1934 et le paiement des taxes de 1935.

2o Réduction d'intérêt de 9 à 6 pour cent pour tout paiement complet des taxes arriérées de 1934 ou 1933.

3o Réduction de 9 ou 10 pour cent à 6 pour cent pour le rachat des propriétés vendues pour taxes si complet paiement est fait jusqu'au 31 décembre 1934.

4o Réduction de 9 à 6 pour cent pour les paiements sur taxes arriérées de 1934 si elles sont payées en ou un plusieurs paiements avec le paiement des taxes de 1935.

Sur motion de l'échevin Van Belleghem, un comité composé des échevins Hébert, Murchison, Hansford et de l'avocat de la ville est nommé pour étudier les règlements des licences et rapporter au conseil toutes modifications favorables à la ville.

Un comité est nommé pour voir à la possibilité d'avoir plus de travailleurs de Saint-Boniface employés à la construction du nouveau bureau de poste de Norwood.

Les pertes pour incendie, qui étaient en 1933 de 67 sous par tête, ont été réduites à 46 sous en 1934, alors que pour tout le Canada la proportion était de $3.15 en 1933 et $1.64 pour le Manitoba.

La question du repeinturage du Pont Provencher doit se discuter sérieusement aux prochaines assemblées du conseil.



## La conférence de M. Bernier

C'est dimanche le 24 courant, au Collège de St-Boniface, qu'aura lieu la conférence de M. Noël Bernier, avocat bien connu de notre ville, sous les auspices des Anciens Elèves du Collège de St-Boniface. M. Bernier parlera du régime parlementaire. Cette causerie sera très intéressante et on peut être assuré, de passer, dimanche soir, une soirée agréable et profitable. Il y aura en plus un programme musical. Il est à espérer que M. Bernier aura salle comble. Le sujet en vaut la peine et le conférencier, par sa belle réputation de littérateur et de conférencier mérite une assistance plus qu'ordinaire.

La conférence de M. Bernier aura lieu au Collège de Saint-Boniface, à huit heures et quart.

## Union Nationale Française

Les membres de l'Union Nationale Française sont priés d'assister à la grand'messe qui sera célébrée à la cathédrale de Saint-Boniface le jeudi 21 à 6 h. 45 pour M. J. A. M. Rodrigue, membre honoraire décédé.

## Elle a oublié. . .

La chroniqueuse de la dernière soirée mensuelle de l'Association d'Education s'excuse d'omissions involontaires commises dans son compte rendu...

1o M. Marius Benoist s'est rendu jusque sous les fenêtres de Lord Durham, avec ses "bateliers", mêler aux zéphyrs parfumés d'une belle nuit d'été, la douce cadence d'un de nos vieux jolis airs canadiens qui font toujours chaud au coeur... Merci.

2o Mme Dugal était au piano pour accompagner l'hymne recueilli de la fin... Merci, Madame.

3o Nos Eclaireurs, enfin, étaient là aussi, avec leur blouse bleue qui produit l'effet d'un rayon de soleil partout où ils se trouvent... Et nous ne leur avons pas dit le plaisir qu'ils nous ont fait, les services qu'ils nous ont rendus avec tant de courtoisie. Bienheureux oubli qui nous permet de leur redire tout l'intérêt que nous leur portons, de même qu'à l'école de formation qu'ils représentent.

A. G.-R.

## 65ème anniversaire de mariage

C'est celui de M. et Mme Edmond Léveillé, autrefois de Saint-Boniface, maintenant de Winnipeg. La Providence leur a accordé bonheur et longévité. Ils en rendront grâces à Dieu à une messe dite en leur honneur par Mgr Jubinville, le 27 février à 10 heures, en la Cathédrale de Saint-Boniface.

Tous leurs parents et leurs nombreux amis sont cordialement invités à cette messe, ainsi qu'à la réception qui suivra immédiatement à leur demeure, Appartement 1, Section C, Fort Garry Court, Winnipeg, vis-à-vis la gare Union.

Nous sommes sûrs que tant à cause du caractère exceptionnel de cet événement que de l'estime dans laquelle sont tenus les vénérables jubilaires, nombreux sont ceux qui s'empresseront de présenter leurs hommages et leurs voeux aux héros de cette fête.

## PETITES NOTES

M. Jean Arpin, de la Banque Canadienne Nationale, de Montréal, était de passage à Saint-Boniface dimanche, en route pour Lorette, où il a assisté aux funérailles de sa mère, Mme Joseph Arpin.

* * *

M. Amédée Fournier, de Laurier, a passé quelques jours en visite chez M. et Mme Edouard Lane, rue Desmeurons.

* * *

M. et Mme Rodolphe, de la rue Masson, recevaient un groupe d'amis mardi dernier. Un goûter fut servi à minuit. Etaient présents: MM. Dr Laurendeau, J. Mathieu, échevin, E. Vadeboncoeur, Mmes Laurendeau, Mathieu, Vadeboncoeur et Bouvier, de Woodridge, Man.

* * *

Mlle Rita Bouvier visitait dimanche son frère et sa belle-soeur, M. et Mme Albert Bouvier, rue Dumoulin.

* * *

M. Oscar Legault et son amie Florence Préfontaine, d'Elie, Man., étaient de passage ces jours derniers chez M. et Mme Albert Bouvier.

* * *

M. Henri Pinvidic est retourné à Makinak, après avoir passé quelques jours en ville.

* * *

Mercredi soir dernier, les parents et amis de M. et Mme J.-B. André se réunissaient à leur domicile, rue Desmeurons, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Une adresse leur fut présentée par leur fils Gérard et leur fils Paul offrit une gerbe de fleurs. Mlle Yvonne Hervo lut aussi une adresse au nom des parents et présenta de magnifiques cadeaux en argent. Etaient présents:

M. et Mme M. Hervo, M. et Mme F. André, M. et Mme L. Gofforo, M. et Mme E. Tellier, M. et Mme O. Grenon, Mme Gousseau, M. M. André, M. et Mme C. Tellier, M. et Mme H. J. Gousseau, M. et Mme A. Granger, Mme L. Tellier, Milles B. Hervo, C. André, B. André, A. André, G. Hervo, F. André, G. André, H. André, E. Tellier, M. Tellier, J. Tellier, M. Gauthier, S. Gauthier, G. Arnal, M. Arnal, Y. Marion, M. A. Laplante, L. Gofford, O. Grenon; MM. J. André, L. Hervo; M. Tellier, A. Tellier, R. André, E. Gousseau, J. Grenon, A. Jacques, J. Desautels, E. Trottier, R. Bérubé, A. Gauthier, E. Grenon, R. Hince, P. Robert, N. Carrière, R. Tremble.



## Tiers-Ordre de Saint François

N.B.—1. Aujourd'hui, 20 février, a lieu la réunion des novices. Qu'ils n'oublient pas d'apporter leur manuel.

2. La réunion mensuelle prochaine aura lieu le 6 mars, qui se trouve être le mercredi des Cendres. L'Abs. Gén. du 1er mars se donnera alors, matin et soir.

* * *

La première condition d'admission quatorze ans; la deuxième, les bon- au Tiers-Ordre, c'est l'âge d'au moins nes moeurs; la troisième, dont nous traiterons maintenant, c'est un caractère ami de la concorde (Chap. I, ‡ 1).

### I. Concorde

Un caractère ami de la Concorde, c'est un caractère bon, miséricordieux, doux au moins par vertu, ennemi de toute critique, réservé dans ses paroles, charitable dans ses procédés. Rien n'est plus désirable qu'un tel caractère; il apporte avec lui l'union des volontés. Or, où cette union existe, fleurissent la paix, la douceur, la mansuétude; là se rencontrent l'humilité, les paroles bienveillantes et les prévenances; là enfin, les chrétiens, comme aux premiers temps du christianisme, ne forment qu'un seul coeur et une seule âme. On peut considérer comme opposées à ce caractère les personnes égoïstes, ambitieuses ou jalouses, d'un naturel violent et rancunier, d'un jugement faux et étroit. Ces dernières ne sont propres qu'à susciter la discorde et à jeter le mépris sur l'autorité. On doit par conséquent les écarter.

La paix est le bien suprême d'une association, le soutien de son existence intérieure et la mesure de son influence au dehors. Où règne la concorde, les esprits et les coeurs sont à l'aise, l'amour de la Fraternité et de ses oeuvres se développe, toutes les forces concourent avec ensemble au bien général. Au contraire, où sévit la discorde, les esprits s'irritent, les coeurs s'aigrissent et les conversations détruisent la charité. C'en est fait de la Fraternité! La désunion des volontés produit la désagrégation des oeuvres; alors tout végète, tout disparait. Aussi le premier souci des supérieurs doit-il être de maintenir la concorde et cela coûte que coûte!

### II. Moyen de l'entretenir

Il n'en est point d'autre que le renoncement à la volonté propre. Que chacun s'étudie à faire la volonté des autres, surtout celle des supérieurs, plutôt que la sienne, et l'on verra disparaitre les causes de division. Il se rencontre des personnes attachées à leurs opinions, sages à leurs yeux, opiniâtres à l'excès, qui agissent par intérêt, par ambition, jalousie ou vengeance et qui se froissent pour des futilités. De grâce, qu'elles s'oublient elles-mêmes; alors viendra la paix, mais non autrement! Si elles ne savent pas s'oublier et si leur présence est une cause de trouble sérieux, on doit les expulser des Congrégations, après les avertissements d'usage, comme il sera dit. Cependant, il ne faudrait pas voir un cas d'exclusion en toute divergence de sentiments et de caractères. Aucune violation sérieuse de la charité ne peut être tolérée, cela est certain; mais, tenant compte de la faiblesse humaine, du milieu, de la diversité d'éducation, on n'exigera pas des sacrifices trop difficiles; mais on les conseillera autant qu'il est possible, et souvent on les obtiendra par la seule influence de l'esprit franciscain. Retenons le proverbe latin: "Concordia res parvae crescunt, discordia res re: Par la concorde les petites choses magnae decrescunt", ce qui veut di- deviennent grandes, par la discorde les grandes choses deviennent petites.

## Institut Collégial St-Joseph

Au tableau d'honneur de janvier

Grade XII—Victorine Vigier, Léah McCaughan, Hélène Blais, Madeleine Dugas, Ella Gagnon, Bernice Chamberland, Cécile Lemieux.

Grade XI—Léa Dussault, Thérèse Rhéaume, Lois Roche, Antoinette Poitras, Hélène Morin, Cécilia Pichette, Georgine Beaudry, Thérèse Lemieux.

Grade IX—Marcelle Masserey, Andréa de la Barrière, Alice Thorimbert.

Cours Commercial, 2ème année — Marion Corper, Louise Fouchard, Mary Susick.

Cours Commercial, 2ème année — Irène Langevin, Martha Stove, Alice Gaudreau, Annie Smith, Claire Marcoux.

Grade VIIIA — Marcelle Kobs, Phyllis Stapleton, Rita Toupin, Yvette Bourbonnière, Irène Toupin.

Grade VIIIB — Agnès Dufault, Léonie Vynerman.

Grade VIIA—Noëlla Raymond, M.-Antoinette Gagnon, Nicolasina Van Berkle, Eveline Bouchard.

Grade VIIB—Hélène Chaput, Hélène Duyvejonck, Ruth Froome, Marie Savoie, Juliette Paquin.

Grade VIA—Aline Voyer, Yvette Mousseau, Aurore Champagne.

Grade VIB—Clara Chartrand, Ninette Lafrenière, Irène Rondeau.

Grade VA—G. Audet D. Normandeau, Y. Pelletier.

Grade VB—Cécile Martel, Lorraine Lavery, Cécile Jacques.

Grade VC—L. Candaele, M. Morez, O. Susick.

Grade IVA—Marcelle Senez, Aline Godard, Mariette Sicotte.

Grade IVB—Yvonne Toupin, Lucile Boily, Thérèse Menu.

Grade IVC — O. Yager, Marion Gwen, Dorothy Dougall.

Grade IIIA—Hélène Faucher, Lucile Rheault, Eveline Gatin.

Grade IIIB — Eva Barnabé, D. Charlesworth, M. Bérubé.

Grade IIIC—Laurence Arpin, Laurette Dubé, Florence Bouchard, Mary Stubbe, Gervdra Staelens.

Grade IIA—Jeanne-Mance Sicotte, Thérèse Dufault, J. Asselin, L. Desrosiers.

Grade IIB—Lauretta Dumont, Yvonne Phaneuf, Denise Toussaint.

Grade IB—Noëlla Van Landeghem, Aline Joyal, Liliane Dufault.

Grade IB—Claire Bouvier, Bernice Bransfield, Monique Turenne.

Cours Préparatoire A—Jeanne Desautels, Eveline Guilbault, Emilia Rondeau, Aline Roy.

Cours préparatoire B—F. Péloquin, M. Deniset, Lorraine Audet, F. Bernard, C. Guay, S. Trudel, A. Charlesworth.

Cours anglais—Lidia Pizio, Annie Beluski, Rachel Stubbe.

# Page Féminine

## Courrier de Mère-Grand

**Yeux bleus.**—Votre soeur mérite bien, en effet, ce qualificatif de "vieille chipie" que vous lui décernez. Son procédé est odieux. Les vieilles filles de ce genre sont le déshonneur de la "confrérie". Voici ce que je vous conseille. La prochaine fois que vous la surprendrez à vous espionner, demandez-lui si elle désire passer la soirée avec votre ami et vous. Et ne vous gênez pas pour le faire. Vous avez subi assez longtemps cette humiliante surveillance.

◇ ◇ ◇

**Loin de tout.**—Rassurez-vous. Il y a, Dieu merci, autre chose que la beauté pour attifer et retenir. Un coup d'oeil autour de vous devrait vous en convaincre... Le charme dure plus que le temps et l'âge. Une femme qui sait charmer est toujours sûre de plaire. Mais il faut s'en donner la peine, savoir sourire, être aimable, s'oublier pour les autres. Cette gymnastique spirituelle réclame bien des efforts, bien des petits renoncements, mais elle assure ce cachet d'indéniable séduction tant enviée même des jolies femmes. Rappelez-vous aussi que les femmes les plus belles n'ont été ni les plus heureuses, ni les plus aimées, et c'est très consolant pour les autres!

◇ ◇ ◇

**Je vous remercie.** — Dans un précédent courrier, je vous écrivais; "un homme ne raconte pas ses frasques de jeunesse à la femme qu'il respecte." Or, je reçois une protestation d'un lecteur. Peut-être aimerez-vous profiter de son expérience? Voici: "Les ingénus qui se vantent de leurs frasques amoureuses sont-ils tous condamnables? Souvent, pauvres diables, novices dans cet art, ne sachant pas proportionner leurs discours, intimidés, nerveux, gauches, voulant se donner de la contenance et se rendre intéressants, ils ne sont pas toujours maîtres de leur langue et de leurs expressions. Soyez indulgente. Quel est l'amoureux, qui ne commence pas sa carrière en disant des insanités?"

Vous voilà averties, mesdemoiselles!

◇ ◇ ◇

**Saint-E.**—Si votre peau ne supporte pas le savon, supprimez-le et nettoyez votre peau le soir avec de la vaseline ou de la crème pure. Lavez-vous ensuite avec de l'eau de pluie.

◇ ◇ ◇

**Embarrassée.** — Peut-être exagérez-vous un peu votre situation? S'il ne s'agit que de quelques restrictions à apporter à votre budget, songez à toutes ces familles qui sont privées du nécessaire depuis des années. Votre mari a raison, il ne peut rien contre cette diminution de salaire qu'on lui impose; protester, dans les circonstances, lui vaudrait sans doute son congé. Envisagez l'existence avec courage, soyez plus gaie et tout ira mieux.

MERE-GRAND.

### Résolutions

Un vieux prêtre, à l'esprit farci d'expérience et de bon sens, se plaisait chaque fois qu'il bénissait un mariage à glisser dans la main de la fiancée une carte où il avait écrit les conseils suivants:—

Quand vous l'épousez, aimez-le.
Après le mariage, étudiez-le.
S'il est généreux, appréciez-le.
Quand il est triste, amusez-le.
Quand il est fâché, ignorez-le.
S'il est confidentiel, encouragez-le.
S'il est jaloux, guérissez-le.
S'il est aimable, embrassez-le.
Laissez-lui entendre que vous le comprenez.
Mais ne lui laissez jamais voir que vous le gouvernez.

### Un honneur pour les nôtres

**Félicitations à Mme Emma Morrier, auteur de "Bon Sang ne ment pas", dont la pièce en un acte a remporté la victoire au Festival Dramatique régional de Calgary la semaine dernière.**

**Mme Morrier (Madrina) est la sympathique chroniqueuse de la "Survivance" d'Edmonton.**

## CAUSERIE MEDICALE

### Les syncopes

Il n'est pas rare, dans des cérémonies ou des groupements de foules importantes, d'avoir à ranimer une personne tombée en syncope; cela arrive même, à propos d'une émotion, à des personnes installées chez elles confortablement. Dans l'un et l'autre cas, ces défaillances ne manquent pas d'émouvoir l'entourage et cette émotion risque de faire perdre du temps, ce qui est moyennement grave, voire de faire des médications dangereuses, ce qui est beaucoup plus grave.

Précisons donc le traitement exact: aujourd'hui où nous sommes tous et toutes, je l'espère, de sang-froid.

* * *

Premier cas: c'est le cas léger, que nous appellerons perdre connaissance. Les médecins disent de ce cas: lipothymie. Il est caractérisé par une perte de connaissance incomplète, une défaillance accompagnée de pâleur de visage, de sueur froide, de petitesse du pouls mais sans véritable arrêt du coeur.

Tout d'abord, faire étendre horizontalement le patient et même le placer la tête en position basse, c'est-à-dire le reste du corps soulevé au moyen de coussins, chaises, supports, etc. La tête étant ainsi le point bas du corps, c'est vers elle qu'afflue le sang qui lui faisait précisément défaut; aussi cette manoeuvre suffit-elle, dans bien des cas, pour ranimer le patient.

Mais sachons y joindre aussi une autre précaution: supprimons toute constriction qui pourrait entraver la circulation du cou, du thorax et de l'abdomen. Donc, suppression des cols, des cravates, des corsets, des ceintures, de tout ce qui, en un mot, entrave la reprise des fonctions du coeur et des poumons.

Il vous reste encore, si la reprise à la vie tarde à se produire, à flageller le visage avec un linge imbibé d'eau froide; à faire respirer quelque liquide excitant (éther, ammoniaque, "sels"); à exciter la peau par frictions, sinapisations.

Bien entendu, dès que ce sera possible, une gorgée de liquide stimulant: grog, café, vin chaud.

Je signale enfin, pour celles qui en ont la pratique, les bons effets de l'huile camphrée ou de la caféine en injections hypodermiques.

* * *

Reste les syncopes vraies, plus alarmantes que les précédentes. Vous chercherez à les combattre par tous les moyens ci-dessus énumérés; un médecin sera appelé, mais sachez qu'en l'attendant vous pouvez sauver la vie à votre patient par deux techniques malheureusement trop peu connues: la respiration artificielle et la traction rythmée de la langue.

### Conseils utiles

Pour nettoyer les tapis, couper en lames 2 grosses pommes de terre, les faire tremper 10 minutes dans une pinte d'eau chaude, passer le liquide qui servira de brossage. Des tapis fort salis seront frottés avec un linge trempé dans de l'eau tiède additionnée d'ammoniaque (1 cuillerée par pinte d'eau). S'il ne s'agit que de revivier les couleurs il suffira de battre le tapis à grands coups avec une serviette mouillée d'eau vinaigrée (parties égales).

* * *

S'il s'est introduit une arête de poisson dans la gorge, avalez un oeuf cru, puis mangez, si possible, des patates pilées en abondance. L'oeuf entrainera l'arête dans l'estomac et les patates la rendront inoffensive.

* * *

Votre linge sera parfumé d'une façon discrète et tenace si vous l'humectez légèrement, avant le repassage, d'eau fraiche dans laquelle vous aurez mis deux ou trois gouttes de votre parfum préféré.

* * *

Pour attenuer les rides et le gonflement de la paupière inférieure, lotionnez souvent avec de l'eau de plantain obtenue en décoction un peu sirupeuse.

* * *



## Joyeuse Fête!

21 février
Françoise Bruyère, Letellier, 5 ans.
22 février
Fleurette Roy, Elie, 12 ans.
23 février
Stella Bouvier, Saint-Boniface, 10 ans.
24 février
Gérard Turcotte, Lorette, 10 ans.
26 février
Dolène Lussier, Mariapolis, 9 ans.
27 février
Rolande Desrochers, Mariapolis, 13 ans.
Eloi Simard, La Broquerie.

## UN PETIT MOT...

Magnifique ce concours d'Histoire du Canada!... Dans certains grades, nous ne savions vraiment comment attribuer les prix tant il y avait de travaux excellents. Notre choix s'est fixé sur les devoirs les plus soignés quant à l'exactitude des réponses, l'orthographe, la calligraphie. Que de soins à prendre, lorsqu'on veut s'en donner la peine, pour réaliser un beau travail! Nous vous souhaitons à tous, chers vaillants et vaillantes, ce souci de la perfection qui est la marque des personnes distinguées, des personnes de bon goût.

La liste des concurrents paraîtra la semaine prochaine. Nous avons tenu compte, dans la correction des devoirs, des différentes significations des mots "Canada, Québec, Manitoba". Personne n'a perdu de points à ce sujet, sauf les audacieux qui ont osé écrire: "Canada, variété de pommes reinettes". Ah! ces jeunes, ça ne doute de rien!

Et maintenant, petits amis, continuez à bien étudier l'histoire de notre patrie et aimez-la bien. La plus haute manifestation de cet amour— en même temps que la plus modeste en apparence, — consiste dans l'accomplissement régulier de votre tâche journalière et dans la stricte observation de vos devoirs envers vous-mêmes et envers vos semblables. C'est par ces moyens à votre portée que vous mériterez bien de votre pays et que vous élèverez le prestige national.

MERE-GRAND.

## LAUREATS du Concours d'Histoire du Canada

Grade 3—Murielle Rondeau, couvent de Saint-Léon.

Grade 4—Adélard Bourgeois, académie Provencher, Saint-Boniface.

Grade 5—Rita Fortier, couvent de Mariapolis.

Grade 6—Clotilde Ritchot, couvent de Saint-Pierre.

Grade 7—Gertrude Régis, couvent de Fannystelle.

Grade 8 — Agathe Cormier, école Saint-Hyacinthe, La Salle.

Grade 9 — Melba Girouard, école Richard, Somerset.

Grade 10 — Isabelle Rochon, couvent de Sainte-Agathe.

Grade 11 — Hélène Boily, école Saint-Joachim, La Broquerie.

Grade 12—Marie-Antoinette Guay, couvent de Saint-Norbert. démie Provencher, Saint-Boniface.

Deux prix additionnels, tirés entre tous les devoirs portant la marque "Excellence", ont été gagnés par Maurice Desautels, grade 4, Sainte-Anne-des-Chênes, et Gilberte Allard, grade 5, école Baie Saint-Paul Est, Marquette.

## CONCOURS D'HISTOIRE DU CANADA

### Grades 3 à 5

1—Le fondateur de Québec: Champlain.
Le fondateur de Montréal: Maisonneuve.
Le fondateur de Trois-Rivières: Monsieur de La Violette.

2—Le premier colon canadien: Louis Hébert.

3—Le premières religieuses du Canada furent les Ursulines.

4—Le premier évêque du Canada: Monseigneur Laval.

5—Le découvreur de l'Ouest: La Vérendrye.

6—Le premier évêque de l'Ouest: Monseigneur Provencher.

7—La première canadienne qui vint dans l'Ouest: Madame Lagimodière (Marie-Anne Gaboury).

8—La capitale du Manitoba: Winnipeg.

9—Nommez trois lacs du Manitoba: a) Le lac Winnipeg; b) le lac Manitoba; c) le lac Winnipegosis.

10—Nommez trois rivières du Manitoba: a) La rivière Nelson; b) la rivière Churchill; c) la rivière Rouge.

### Grades 6 à 8

1—Champlain fonda Québec en 1608.
Maisonneuve fonda Montréal en 1642.
La Violette fonda Trois-Rivières en 1634.

2—Canada, mot sauvage, veut dire "amas de cabanes".
Québec, mot sauvage, veut dire "détroit, rétrécissement des eaux".
Manitoba, mot sauvage, veut dire "détroit de l'esprit".

3—Le drapeau anglais fut hissé pour la première fois à Québec en 1629.

4—En 1639, Madame de la Peltrie fonda les Ursulines. En 1659, Marguerite Bourgeois fonda la Congrégation de Notre-Dame.

5—1660: dévouement de Dollard des Ormeaux et de ses seize compagnons.

6—Talon mérita le titre de "Père de l'Agriculture".

7—Henri Hudson découvrit la Baie d'Hudson en 1610.

8—Radisson et Desgroseillers furent les premiers blancs qui vinrent dans l'Ouest.

9—Mgr Provencher et l'abbé Sévère Dumoulin furent les premiers missionnaires de la Rivière-Rouge. Ils arrivèrent en 1818.

10—Le Manitoba entra dans la Confédération en 1870; la Saskatchewan et l'Alberta en 1905.

### Grades 9 à 12

1—Cinq fondatrices de communautés religieuses canadiennes:
Marguerite Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame;
Mère d'Youville (Marie-Marguerite du Frost de La Jemmerais), fondatrice des Soeurs Grises;
Mère Marie-Rose (Eulalie Durocher), fondatrice des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie;
Mère Gamelin (Mme Jean-Baptiste Gamelin), fondatrice des Soeurs de la Providence;
Mère Marie de la Nativité (Rosalie Jetté), fondatrice des Soeurs de la Miséricorde.

2—1689, Massacre de Lachine.
1713, Traité d'Utrecht.
1755, Déportation des Acadiens.
1758, Bataille de Carillon.
1763, Traité de Paris.
1867, Confédération.
1869-70, Soulèvement de la Rivière-Rouge.
1885, Insurrection du Nord-Ouest.

3—Le premier cardinal canadien fut le cardinal Alexandre Taschereau.

4—Le premier évêque de Saint-Boniface fut Mgr Joseph-Norbert Provencher. Ses successeurs: Alexandre Taché, Adélard Langevin, Arthur Béliveau et Emile Yelle, archevêque coadjuteur.

5—Les quatre premières religieuses de l'Ouest: Sr Valade, Sr Lagrave, Sr Coutlée (dite Soeur St-Joseph) et Sr Lafrance.

6—Les deux grandes Compagnies rivales dans le Nord-Ouest au début du 19e siècle furent: la Compagnie de la Baie d'Hudson et la Compagnie du Nord-Ouest.

7—Les premières institutrices de la Rivière-Rouge furent les deux demoiselles Nolin.

8—Les premiers Oblats, le Père Aubert et le Frère Taché arrivèrent en 1845.

9—Lord Selkirk fit demander des prêtres pour la Rivière-Rouge.

10—En 1890 le gouvernement abolit les écoles confessionnelles et l'usage officiel de la langue française.

### Perles ignorées. . .

Parmi les réponses du concours, j'ai recueilli ces perles rares.

1—Le fondateur de Québec: Cristphas-Coland.

2—Le premier colan canadien fut Dalard.

3—Les premières religieuses enseignantes: Mme La Peltiet et Mlle Manse.

4—Le premier évêque du Canada fut Mgr Belliveau.

5—Le premier découvreur de l'Ouwest: Diberveile.

6—Le premier évêque de l'Ouest: Mgr Jubinville.

7—La première Canadienne de l'Ouest: Jeane Mance.

8—La capitale du Manitoba: Frontenac.

9—Trois "lacs" du Manitoba: Lasc Urans, Lasc Savage, Lasc Américain.

10—Trois rivières du Manitoba: lacéant Atlantic, lacéant Pacific et lacéant de Montréal.



# Le Coin des Enfants

### A mes petits amis

Un grand merci du coeur pour vos lignes captivantes et vos sourires d'affection.

Savez-vous que vous êtes privilégiés, gentils écoliers de Saint-Léon, de pouvoir travailler ainsi dans l'harmonie? Cela met de la joie dans l'effort, de l'allégresse dans la tâche. Tout s'éclaire au son de la musique: la perspective, la manière d'exprimer les ombres, les reliefs; la main devient sûre, l'oeil saisit les détails. Ne m'enverrez-vous pas quelques-uns de vos petits chefs-d'oeuvre?

Bienvenue à mes petits amis de Saint-Pierre. J'ose espérer qu'ils deviendront assidus au "Coin".

Gérald Labossière, Romain Labossière, Rita Beaulieu, Odile Rondeau, Raynald Labossière, Antonin Labossière, Cécile Rondeau, Juliette Leblanc, Edith Lussier, Antonin Rondeau, Clémence Lesage, Cécile Payette, Sylvia Labossière, Dominique Desrochers, Alice Boisvert, Nora Watson, Gérard Labossière, Saint-Léon; Bernard Préfontaine, Yves Joubert, Jean Paradis, Auguste Turenne, Paul Turenne, Marguerite Turenne, Saint-Pierre; Hélène Tanguay, 342, rue de la Cathédrale, Saint-Boniface.

## L'HERITAGE DE TANTE MARIANNE

(Suite)

Un! deux! trois!... trois gros coups de marteau sur le long clou fixé dans une fente entre la plaque et la planche du parquet, et le tiroir s'ouvre. Mais il est vide!.. pourtant non: dans un coin, il y a une enveloppe jaunie, bien cachetée.

Pierre Lambert la retire et il va l'ouvrir lorsqu'un éclat de rire se fait entendre. Le jeune homme tressaille. Sa tante ne rit pas ainsi, ce ne peut être elle qui vient; d'ailleurs, elle est trop loin, dans la cuisine, pour qu'il puisse l'entendre au grenier.

Il est bientôt tiré de ses réflexions par le soudain craquement de la porte et l'entrée de... ô terreur!... d'une personne... non, plutôt d'une forme blanche, un peu courbée, s'avançant lentement vers Pierre qui regarde, pâle et tremblant, incapable de proférer une syllabe.

"Tr-r-r-emble!" dit le spectre d'une voix grave.

"Qu-qu-qui es-tu?" demande enfin le jeune homme, qui balbutie plus qu'il ne parle.

Le revenant se tait. Lentement, il se penche, ramasse la lettre mystérieuse que le neveu avait échappée, dans sa frayeur, et, se relevant plus lentement encore, il dit:

"Ah!... malin, tu as voulu découvrir mes secrets, hein? Eh bien! tu verras!...

Et le spectre relève le grand drap blanc qui le recouvre.

"Tante Marianne!" s'écrie le jeune homme ébahi, encore pâle de frayeur

"Ha! ha! ha!" fait la bonne vieille tante, "je t'en ai fait une peur, mon garçon!... Regarde donc de nouveau sous la plaque", dit-elle, cessant de rire.

Frémissant encore, Pierre cherche dans le tiroir mais n'y trouve rien.

"Soulève la seconde plaquette", commande la vieille.

Pierre obéit et y trouve.. quoi donc? un trésor! Oui, en effet, des belles pièces d'argent roulent sous ses doigts.

"Bien", dit la tante s'asseyant sur un vieux banc, "puisque tu as découvert cet argent, je te le donne. Je mourrai bientôt, je suis si vieille... Tes parents en profiteront aussi, ils en ont bien besoin..."

"Oh! merci, merci!" fait l'heureux neveu avec effusion.

. . . . . . . . . . . . . . .

Peu de temps après, la bonne Marianne mourut. L'enveloppe mystérieuse fut ouverte et ne contenait que le testament de la vieille dame léguant à son neveu la maison où Pierre s'était plu à lire et à songer.

Marthe BRUYERE,
Grade XI, Couvent de Letellier.

## MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Letellier, Man.
Le 22 janvier 1935

Bien chère Mère-Grand,

Savez-vous que vous avez à Letellier un petite-fille qui vous aime gros? C'est votre petite Lorraine dont le papa tient le garage et c'est elle qui vient vous écrire aujourd'hui.

Je vais en classe avec mon petit frère Léo. Il est fin mon petit frère: c'est un acteur. L'autre jour, pour une partie de cartes, il a joué un grand rôle. Il a dit quatre fois "Oui, Monsieur!..." Dans la pièce, sa maman envoyait chercher le docteur parce que son petit garçon ne pouvait pas se tenir debout, il tombait tout le temps. Savez-vous ce qu'il avait, chère Mère-Grand? Il avait mis ses deux jambes dans la même jambe de pantalon...

Je suis bien sage en classe. Je m'applique pour faire plaisir au petit Jésus et à mes chers parents. Ma maîtresse me dit que mon défaut dominant, c'est d'être lambine et elle me répète toujours que je ressemble à la tortue de la fontaine. Je ne sais pas quelle fontaine elle veut dire.

J'ai à la maison un tout petit frère. Il a deux mois et il ne parle pas du tout. J'essaie souvent de le faire parler, mais maman me dit que moi je parle pour deux et que je dois laisser mon petit frère bien tranquille dans son berceau.

Je vous embrasse sur les deux joues, chère Mère-Grand.

Lorraine BRETON,
Grade II.

♣ ♣ ♣

Saint-Norbert, Man.
Le 31 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

J'aime bien la neige. Ce matin j'ai fait une belle promenade avec maman. Les arbres étaient tout garnis de dentelle blanche, les poteaux avaient du blanc partout. C'était bien joli.

C'est toujours maman qui est mon premier amour, mais aujourd'hui c'est Isabelle parce que c'est sa fête.

J'aime bien gros le petit Jésus. Je suis un bon garçon parce que c'est l'année de ma première communion. Je me prépare à bien la faire.

Je vous envoie un beau bec.

Alphée VERREAULT,

♣ ♣ ♣

La Salle, Man.
Le 25 janvier 1935

Chère Mère-Grand,

Je voulais vous écrire depuis bien longtemps, car je vous aime. Je n'ai jamais vu ma maman, et je pense qu'une Mère-Grand peut bien la remplacer. J'ai neuf ans, j'avais 15 jours quand le bon Dieu est venu chercher ma mère. N'est-ce pas que vous allez aimer beaucoup votre petit Jacques?

Je viens à l'école avec mes deux frères, Gérard et Omer. J'aime à chanter "Alouette", "Biquette", et notre petit chant à Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus. Je vous les chanterai quand vous viendrez à La Salle.

Votre petit-fils qui vous aime gros gros.

Jacques CORMIER,
Grade II.

Le professeur.—Vous êtes un âne, vous serez rayé du tableau d'honneur.

L'élève.—Alors, si j'suis rayé, j'serai pas un âne, j'serai un zèbre!...

"Si ton âme est en bon état, tu as tout ce qu'il faut pour être heureux."

# A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

## LETELLIER

**La Jemmeraye, soldat, traiteur et explorateur**

Dimanche le 10 février, le cercle paroissial de l'Association d'Education avait l'honneur d'avoir comme conférencier M. Placide Bertrand, de Winnipeg, membre de la Société Historique de St-Boniface, qui nous parla de la Jemmeraye, soldat, traiteur et explorateur.

M. Bertrand est très familier avec ce sujet, car depuis plusieurs années il s'y intéresse; sa documentation est précise; il parle de son héros avec aisance et enthousiasme. Il intéressa l'auditoire qui l'écouta avec une religieuse attention, avide de se renseigner sur cette figure historique qui nous touche de si près, puisque La Jemmeraye a percouru notre région. Lors de son dernier voyage, c'est ici qu'il trouva sa fin et qu'il fut enterré sur les bords de la rivière Rouge, à l'embouchure de la rivière aux Roseaux.

Le Dr J.-B. Cloutier, président du cercle paroissial, avait brièvement présenté le conférencier. M. le curé lui offrit des remerciements au nom de ses paroissiens; il tira d'éloquentes leçons d'espérance et de patriotisme de la vie du héros.

Nous tenons à réitérer à M. Bertrand nos remerciements sincères pour son intéressante conférence et notre grande appréciation pour le travail patient et persévérant qu'il a apporté à ses recherches, car nous lui sommes redevables, en grande partie, pour l'obtention du monument commémoratif qui sera érigé chez nous en souvenir de La Jemmeraye par la Commission des Sites Historiques.

Le cercle paroissial s'est mis à la disposition de la Société Historique de St-Boniface pour l'organisation de la cérémonie du dévoilement de ce monument après son érection.

Un duo de piano fut joué par Miles Berthe et Gabrielle Bruyère au début de la soirée.

M. Ulric Lambert, président du Cercle Ouvrier de St-Boniface, accompagnait M. Bertrand.

**Partie de cartes**

Une assistance nombreuse prit part à la partie de cartes.

Gagnants des prix—Bridge: Mme A. P. Jarry, M. René Jutras. Whist: Mlle Antoinette Parent, M. Albert Fortier.

Gagnants des prix de série — Bridge: Mlle Cora Barnabé M. A. P. Jarry; consolation: Mme J. H. Empson et M. A. Gallant.

Whist: Mlle Denise Ayotte, M. P. E. Loiselle; consolation: Mme Dédier Parent et M. Amédée Leclair.

**Naissance**

Marie-Jeannine-Andréa, enfant de Wilfrid Breton et de Yvonne Madec, née le 21 janvier, baptisée le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lavallée, oncle et tante de l'enfant.

Mlle Annette Dionne est de retour dans sa famille, d'une promenade à Bottineau, N.D.

* * *

**Tableau d'honneur, Ecole de Letellier, janvier**

Grade XI — Fernande Bruyère, 87%; Gabrielle Bruyère (ex aequo), Stella Loiselle, 85%.

Grade X — Denise Ayotte, 87%; Marguerite Bouvier, 84%.

Grade IX — Antoni Loiselle, 81%; Simone Ayotte, 79%; Cécile Comeault (ex aequo).

Grade VIII — Yvette Houle, 81%; Jules Comeault, 77%.

Grade VII—Aurore Saurette, 75%; David Ayotte, 74%.

Grade VI—Marcelle Dionne, 73%; Cécile Jubinville, 67%.

Grade V — Madeleine Cloutier, 97%; Dollard Bruyère, 92%.

Grade IV—Anne-Marie Comeault, 93%; Marguerite Damphousse, 92%.

Grade III — Charlotte Cloutier, 98%; Rae Andrews, 94%.

Grade II—Claire Bouchard, 98%; Joseph Larocque, 94%.

Grade I — Angélique Goulet, Léo Breton, Madeleine Harrison.

## SAINT-CLAUDE

Le 30 janvier, Hilaire de Rocquigny, de Haywood, conduisait au pied des autels, Nathalie Philippot, de St-Claude. La bénédiction nuptiale fut donnée par notre bon pasteur, le R. P. Joseph Radaz.

Après la cérémonie, le diner fut offert par le père de la mariée, M. J.-M. Philippot. Fête inoubliable pour ceux qui étaient présents.

Les heureux époux, le coeur rempli de foi, d'amour et d'espérance, s'envolèrent sur les ailes de l'amour qui, en l'occurence, était représenté par un wagon du C.P.R. A nos amis nous souhaitons un heureux voyage de noce, un prompt retour parmi nous où ils continueront les traditions d'honneur, de dévouement, de charité et de travail que leur ont transmis leurs parents.

Espérons que leur exemple sera contagieux et que nous aurons sous peu une épidémie de mariages.

# JOUR DE L'ASSOCIATION D'EDUCATION

## SAINT-NORBERT

Percepteurs: MM. Joseph Trottier, Fernando Champagne, Emery Blais, Luc Campeau, Armand Champagne, Elie Trottier.

$5.00: M. l'abbé J. C. Paillé, Rév. Soeurs Grises.

$3.00: Dr M. S. Gendreau.

$2.00: Rév. Soeurs de la Miséricorde, Mme Nap. Verreault, M. Aug. Ritchot.

$1.00: M. Isaie Ritchot, Emery Blais, Eug. Tellier, Z. Laporte, Basil Dufort, A. Leclaire, Joseph Champagne, Germain Bohémier, James Kenny, J. N. Lord, Elie Trottier, Louis Gasse, Art. Guertin, F. X. Paillé, Luc Campeau, Emile Liebaut, Henri Gousseau, Georges Kenny, H. D. de Moissac, Joseph Chaussé, Mme M. E. Houde, Mlle T. Trottier, Mlle Alida Laporte, Mlle Isabelle Champagne, Mlle Josephte Delorme.

50 sous: MM. J. E. Grandmont, Alb. Missiaen, Sylvio Laporte, A. E. Barker, Gabriel Cloutier, Léon Tellier, Arm. Champagne, Wm. Cadotte, Alph. Champagne, R. Levasseur, Donat Leclair, M. Sherburn, Albert Cormier, Oscar Bonin, M. Brabant, C. Vergnano, Joseph Dufort, Alb. Desgagné, Mme N. Girouard, Art. Delorme.

35 sous: MM. André Rousseau, Raph. Pinvidic, Albini Toupin, Alph. Lord.

25 sous: MM. J.-B. Lamoureux, Maurice Monchamp, Arsène Boucher, Mme Lemire, R. Laurendeau, Gérard Lagacé, And. Benjamin, Aimé Curtaz, Conrad Levasseur, Joseph Leclair, H. Cyr, T. Dégagné, Edmond Ouimet, Ant. Renaud, Pierre Hamel, Donat A. Lord, Art. Landry, Edouard Charette, Fernando Champagne, Raph. Champagne, A. Cyr, Mike Lasawoski, Léon Vanerlander, Alfred Pilon, Robert Pilon, M. Pilon, M. Lovriault, Mme Zaste, Mme S. Marchand, Mme Willman, Mme King, Mme Eugénie Landry.

10 sous: MM. Avila Charette, Edouard Olivier, Joseph Lépine, Frs Blais, Mme Cadotte, Mme Carlow, Mme Mistelbacker, Mme Muloin, Mlle Rose Blais, M. Willman.

5 sous: M. L. Smith, Mme Bouvette.

**Total: $64.50.**

## MARCHAND

Perceptrice: Mme M. Morris.

$1.00: M. Cyprien Dégagné.

25 sous: MM. Jules Paquin, John Bonin, E. Gomien, Mmes A. L. Gomien, Joe Morand, Mlle Denise Cyr.

10 sous: Mme Pierre Berthelette.

5 sous: Mmes A. Cougnon, Chas Heid, A. Gosselin, W. Berthelette.

**Total: $2.80.**

## McCREARY

Percepteur: M. H. Morin.

$1.00: MM. E. Bouchard, P. Jackson, H. Morin, Robert Doucette, Thos Doucette, Mmes R. Doucette, Fortin, Lemire, Cantin, Mlle Ethel Tucker.

50 sous: M. l'abbé Dansereau, MM. Paul Ledoux, Jos. Ledoux, W. Lacharité.

25 sous: MM. V. Roncin, Lucien Bouchard, Ed. Ledoux, U. Commartin, N. Plessis, Mme A. Ledoux.

**Total: $13.50.**

## SAINT-EUSTACHE

(Supplémentaire)

Percepteur: M. W. G. Carrière.

$5.00: M. W. G. Carrière.

$1.00: M. D. W. Fleury.

50 sous: M. F. N. Fleury.

**Total: $6.50.**

# RÉGIME CAPITALISTE ET C. C. F

## M. Woodsworth, chef de la C.C.F., expose les doctrines de son parti—Il cite longuement les discours du premier ministre Bennett

OTTAWA — Chaque année, depuis qu'il est devenu chef de parti, M. Woodsworth présente la même résolution: **Cette Chambre est d'avis que, puisque le régime capitaliste ne fonctionne pas dans l'intérêt de la grande majorité du peuple canadien, il devrait être remplacé par un état coopératif chez lequel le principe moteur profit serait subordonné à celui du service public, et la concurrence impitoyable serait remplacée par la propriété collective sous une direction démocratique.**

Cette fois, M. Woodsworth avait des arguments nouveaux en faveur de sa résolution et ces arguments, c'est au premier ministre qu'il les a empruntés.

Avant de proposer un ordre social nouveau, dit-il, nous devons démontrer que l'ordre social ancien, le régime capitaliste, a fait faillite. Aujourd'hui, pour établir ma preuve, j'ai le très grand plaisir d'assigner comme mon principal témoin rien moins que le premier ministre du Canada lui-même. Nous, de la Cécéheffe, sommes profondément reconnaissants au premier ministre de ses discours à la radio. C'est la première fois qu'un premier ministre du Canada admet publiquement que le régime capitaliste n'est pas sacro-saint. Bien mieux, le premier ministre a pris sur lui de condamner ce régime.

**Le régime capitaliste**

Le premier ministre a déclaré de façon bien précise que le régime capitaliste doit être jugé à son mérite. On n'en attendait pas tant de sa part. Il nous dit encore que si le régime capitaliste a fait faillite, il ne faut pas hésiter à le changer. C'est encore très bien. Pour ceux de notre groupe, c'est un encouragement à mettre de l'avant le programme de réformes que nous croyons opportunes et nécessaires.

M. Woodsworth dit qu'il y a trois ans, quand il a présenté pour la première fois sa résolution en faveur de l'établissement d'un Etat coopératiste, cela n'apparaissait pas autrement que comme un sujet de débat académique. Il y a deux ans, à l'occasion de la présentation de la même mesure, il pouvait annoncer l'organisation de la **Cooperative Commonwealth Federation, la Cécéheffe**. L'an dernier, en même temps qu'il soumettait de nouveau la même résolution, M. Woodsworth pouvait exposer un programme politique bien défini. Cette année, il peut exposer les progrès accomplis par son parti. Dans les dernières élections provinciales de Colombie, de Saskatchewan et d'Ontario, plus de 300,000 votes ont été donnés à des candidats cécéheffistes. C'est dire que 300,000 citoyens endossent le programme du parti, sont en faveur d'un Etat coopératiste. En Colombie et en Saskatchewan, c'est maintenant la Cécéheffe qui constitue l'opposition officielle. Tout récemment les villes de Winnipeg, de Saint-Boniface, de Windsor et de Toronto se sont élu des maires qui sont de la Cécéheffe. Un débat sur le programme de ce parti a donc perdu son caractère académique.

**Fausse idée sur la C.C.F.**

D'aucuns se font une fausse idée de la Cécéheffe. Celle-ci n'est pas opposée au capital, mais au régime capitaliste qui permet à un tout petit groupe d'individus d'accaparer le capital et la richesse. Ce régime est d'ailleurs d'institution relativement récente. L'origine du capitalisme, sous sa forme actuelle, ne remonte pas à plus d'un siècle et demi. Il date de l'adaptation de la machine à vapeur à l'industrie. C'est de là que sont sortis l'industrie, le commerce et la finance tels que nous les connaissons présentement, des instruments d'accaparement mis entre les mains de quelques rares privilégiés.

**La "dole"**

M. Woodsworth cite de longs et nombreux extraits des discours de M. Bennett à la radio. Il en tire des conclusions favorables à son parti, à la doctrine cécéheffiste.

Le Canada, sous le régime de la dole, d'après M. Bennett, c'est comme un homme jeune et vigoureux qui vivrait dans un hospice pour les pauvres. La dole est la condamnation définitive et complète du régime. S'il n'est pas possible d'abolir la dole, il faut abolir le régime.

Qu'est-ce que le gouvernement a fait pour abolir la dole? Ce n'est sûrement pas son projet d'assurance-chômage qui améliorera les choses. L'assurance-chômage ne pourra rendre service, dans un avenir plus ou moins rapproché, qu'à un petit nombre de personnes. L'immense majorité des chômeurs d'aujourd'hui n'en pourront jamais tirer le moindre avantage.

**Esclavage**

Le régime économique actuel, dit M. Woodsworth, équivaut à de l'esclavage. A quoi peut servir la prétendue liberté politique si la liberté de parole n'existe pas? Dans la ville d'Ottawa, il y a présentement des milliers de gens qui n'osent pas dire ce qu'ils pensent dans la crainte de perdre leur emploi.

La réforme qui s'impose, c'est l'établissement d'un Etat coopératiste.

Un député libéral: Des mots! Des mots!

M. Woodsworth réplique que ce ne sont pas que des mots. Le coopératisme est un idéal qui inspire maintenant la doctrine d'un parti politique. Dès les prochaines élections, cette doctrine sera exposée aux électeurs de tout le pays.

**La régie de l'Etat**

Sans préconiser un régime bureaucratique de socialisme d'Etat, la Cécéheffe est en faveur de la régie d'Etat pour divers services, par exemple les chemins de fer, les banques. Les provinces n'ont-elles pas déjà étatisé le commerce des alcools? Pourquoi n'en feraient-elles pas autant pour le pain, le lait et d'autres choses nécessaires à la vie? Les municipalités pourraient exploiter leurs services d'électricité et de transport en commun, comme la chose se pratique d'ailleurs, en maints endroits à l'heure qu'il est.

**Le gendre du chef**

M. Angus MacInnis, député travailliste de Vancouver, gendre de M. Woodsworth, a parlé dans le même sens que son beau-père, en allant un peu plus loin. M. Woodsworth ne parle que de coopératisme; M. MacInnis n'hésite pas à se donner pour socialiste.

Il trouve étrange que l'on dise parfois que le socialisme est contre la famille. N'est-ce pas plutôt le régime capitaliste qui est antifamilial? N'est-ce pas ce régime qui maintient actuellement des camps où des milliers et des milliers de chômeurs célibataires vivent dans des conditions absolument anormales, contraires à la dignité de citoyens libres?

La politique préconisée par la Cécéheffe affecte dans une certaine mesure la propriété privée. Il n'y a pas de mal à cela, dit-il. L'abolition de l'esclavage, au siècle dernier, portait également atteinte à la propriété privée. C'était pourtant une réforme qui s'imposait.

**M. Jean-François Pouliot**

Le bouillant député de Témiscouata a servi, quarante minutes durant, une série d'invectives à M. Woodsworth et à son gendre, M. MacInnis. Il trouve extraordinaire que M. Woodsworth n'ait pas encore répondu à un questionnaire en trente-cinq points qu'il lui adressait, en 1930, au cours de la session parlementaire.

OTTAWA—M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre, qui vient d'être gravement malade, est hors de danger, selon ses médecins. Il a souffert d'une pneumonie.

OTTAWA—Le doyen des avocats d'Ottawa, M. Michael James Gorman, est mort à l'âge de 78 ans.





# LE CHANGE

19 février

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens: Etats-Unis—1-32%

| | |
|---|---|
| Franc français | 0.0664 |
| Livre anglaise | 4.8909 |
| Franc suisse | 0.3258 |
| Belga, belge | 0.2349 |
| Lire italienne | 0.0853 |
| Couronne suédoise | 0.2525 |
| Couronne norvégienne | 0.2461 |
| Couronne danoise | 0.2189 |
| Mark allemand | 0.4033 |
| Couronne hollandaise | 0.6805 |

# LE MARCHE

19 février

| | |
|---|---|
| **Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—** | |
| Bons et de choix | $4.25—$6.00 |
| Moyens | $3.00—$4.00 |
| Ordinaires | $2.00—$2.75 |
| **Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.** | |
| Bons et de choix | $4.50—$6.00 |
| Moyens | $3.50—$4.25 |
| Ordinaires | $2.50—$3.00 |
| **Génisses—** | |
| Bonnes et de choix | $3.50—$4.50 |
| Moyennes | $2.75—$3.25 |
| Ordinaires | $2.00—$2.50 |
| **Veaux engraissés—** | |
| Bons et de choix | $5.00—$6.00 |
| Moyens | $3.50—$4.50 |
| **Vaches—** | |
| Bons | $2.50—$3.00 |
| Moyennes | $1.75—$2.25 |
| Ordinaires | $1.25—$1.50 |
| Pour conserve | .75—$1.25 |
| **Taureaux—** | |
| Bons | $1.50—$2.00 |
| Ordinaires | $1.25—$1.35 |
| **Bouvillons à engraisser—** | |
| Bons | $2.25—$3.00 |
| Ordinaires | $1.25—$2.00 |
| **Vaches et génisses à engraisser—** | |
| Bonnes | $1.75—$2.25 |
| Ordinaires | $1.00—$1.50 |
| Vaches laitières | $20.00—$35.00 |
| **Veaux de boucherie—** | |
| Bons et de choix | $5.50—$6.50 |
| Ordinaires et moyens | $2.00—$5.00 |
| **Porcs—** | |
| Bacon de choix—Prime de $1 par tête | |
| Bacon | $7.40 |
| Bouchers—Escompte de $1 par tête | |
| Pesants | $6.90 |
| Très pesants | $6.00 |
| Légers et maigres | $6.00—$7.25 |
| Truies No 1 | $5.75 |
| Truies No 2 | $5.25 |
| Inférieurs | $4.00—$4.50 |
| Verrats | $3.00—$4.00 |
| **Agneaux** | |
| Bon poids moyen | $6.00—$6.25 |
| Ordinaires | $3.00—$4.00 |
| **Moutons** | |
| Bons pesants | $1.25—$1.50 |
| Bon poids moyen | $2.00—$2.50 |
| Ordinaires | $1.00 |

**PRODUITS**

| | |
|---|---|
| **Beurre—** | |
| Beurre de Crémerie frais no 1, F.O.B. Winnipeg | .23½ à .24 |
| **Crème—** | |
| Table | .24 |
| Spécial | .22 |
| No 1 | .20 |
| No 2 | .17 |
| **Oeufs** (D'après la classification du gouvernement fédéral) | |
| Grade A, larges, la douz. | .21 |
| Grade A, moyens, la douz. | .19 |
| Poulettes | .18 |
| Grade B, larges | .16 |
| Grade B, moyens | .14 |
| Grade C | .12 |

**Farine**

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres ..... $2.80

Ce prix est pour le Manitoba et la Saskatchewan. Pour l'Alberta, il y a une différence de 5 sous de plus.

| | |
|---|---|
| **Alimentation—** | |
| Son. La tonne | $28.00 |
| Moulée. La tonne | $29.00 |
| **Gruau—** (Prix de détail) | |
| Le sac de 80 livres | $3.40 |
| **Pommes de terre (F.O.B.) Winnipeg—** | |
| (Gros) | |
| Pommes de terre du Manitoba—Sac de 90 liv. | .35 |
| (Détail) | |
| Pommes de terre nouvelles du Manitoba—Sac de 90 liv. | .40 à .45 |

## Cours du grain fourni par James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 98 452

**Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur**

**Pour la semaine finissant le 17 février 1935**

| GRAINS | Mardi 12 | Mercredi 13 | Jeudi 14 | Vendredi 15 | Samedi 16 | Lundi 18 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Blé No 1 Nord | 79⅛ | 79⅝ | 79¼ | 79⅝ | 79¾ | 80¼ |
| 2 Nord | 76⅛ | 76⅝ | 76¼ | 76⅝ | 76¾ | 77¼ |
| 3 Nord | 71⅞ | 72⅛ | 71⅞ | 72⅝ | 72¼ | 72⅝ |
| Avoine 2 CW | 42⅞ | 43⅛ | 42 | 42⅝ | 42¼ | 42⅝ |
| 3 CW | 36⅞ | 37⅛ | 35½ | 36¼ | 35¾ | 36¼ |
| Orge 3 CW | 46⅛ | 46⅝ | 46½ | 47 | 47⅜ | 48⅝ |
| 4 CW | 41⅜ | 42⅛ | 42 | 42½ | 42⅞ | 44 |
| Lin 1 CW | 141¼ | 141⅝ | 141⅝ | 142⅜ | 142 | 143 |
| 2 CW | 137¼ | 137⅝ | 137⅝ | 138⅜ | 138 | 139 |
| Seigle 2 CW | 49⅞ | 50½ | 50¼ | 51⅜ | 51⅛ | 52⅜ |
| **Prix sur voie (track)** | | | | | | |
| Base Blé 1 Nord | 79½ | 79⅜ | 79⅝ | 80⅜ | 80⅛ | 80⅝ |
| Avoine 2 CW | 41⅞ | 42⅛ | 41½ | 41⅝ | 41¼ | 41¾ |
| Orge 3 CW | 46½ | 47 | 46⅞ | 47⅜ | 47¾ | 49 |
| Lin 1 CW | 141⅛ | 141⅝ | 141⅝ | 142⅜ | 142 | 143 |
| Seigle 2 CW | 50⅛ | 50⅞ | 50⅝ | 51⅜ | 51⅞ | 53⅛ |
| **Options** | | | | | | |
| Blé mai | 82⅜ | 82⅞ | 82⅝ | 83⅛ | 83 | 83½ |
| Juil | 81⅞ | 82¼ | 82 | 82⅜ | 82¼ | 82⅜ |
| Avoine mai | 40⅞ | 41⅛ | 41 | 41⅛ | 40¾ | 41¼ |
| Juil | 40⅜ | 40⅝ | 40⅝ | 40⅜ | 40½ | 41 |
| Orge mai | 49¼ | 49⅜ | 49½ | 50 | 50⅜ | 51½ |
| Juil | 49 | 50 | 49⅞ | 50½ | 50⅜ | 51⅜ |
| Lin mai | 144¼ | 144⅝ | 144⅝ | 145⅜ | 145 | 146 |
| Juil | 142⅛ | 142⅝ | 142⅝ | 144⅜ | 143 | 144 |
| Seigle mai | 53 | 53⅝ | 53⅜ | 54⅜ | 54½ | 55⅜ |
| Juil | 53⅞ | 54⅜ | 54½ | 55½ | 55⅜ | 57 |

FEUILLETON DE LA "LIBERTE"

# LA FEMME AUX YEUX FERMÉS

Par Pierre L'ERMITE

NUMERO 14

(Suite)

Les guides discutent entre eux. Descendre le blessé dans cet état jusqu'à Chamonix, il n'y faut pas penser.

Sortir du Géant, reprendre le sentier et transporter Louis Hughe à l'hôtel du Montenvers, c'est la seule solution immédiate et pratique.

— L'idéal, observe le guide-chef, homme posé et d'expérience.. serait de laisser ce malheureux à l'hôtel, si le propriétaire y consent...?

Roseline regarde Miss Albrandt, et lui traduit la phrase du guide...

— Mais il consentira!... répond vivement celle-ci, en ajoutant en français le mot magique qui, ici-bas, facilite tant de choses: Dollars!... dollars!...

D'ailleurs, les dollars n'eurent pas, dans la circonstance, à donner leur gros effort, le gérant du Montenvers étant un brave homme, chez lequel, en plein XXe siècle, le coeur vivait toujours.

Il installa avec cordialité Louis Hughe dans la meilleure chambre,—la sienne. Roseline téléphona au médecin de Chamonix de monter immédiatement.. Miss Albrandt donna aux guides une récompense royalement américaine.

Et quand le soir—un soir radieux — le soleil disparut derrière l'écrin scintillant des glaciers, et que la grande paix des hauteurs se fut étendue sur le Montenvers, on savait, par un examen rapide, que Louis Hughe avait, en plus de multiples contusions et d'une grave congestion causée par le froid, deux côtes brisées.

— Croyez-vous que nous le sauverons..? avait, en joignant les mains, demandé Roseline au docteur.

Le médecin ferma les yeux, haussa les épaules:

— J'essayerai de vous répondre, Mademoiselle, dans... deux ou trois jours.

## CHAPITRE XXXIV

Le médecin avait vu juste.

Pendant trois jours et trois nuits, Louis Hughe fut entre la vie et la mort. Roseline pleura, un soir, en piquant sur la feuille de température un point au delà de 40 degrés. La vie montait, descendait, chez Louis Hughe, comme l'aiguille affolée d'un baromètre pendant la tempête.

Dans son délire, il appelait Roseline, et il lui disait des phrases que la jeune fille avait déjà entendues, mais qui, dans cette sincérité, la bouleversaient encore plus.

Pourtant, guidée par des coups de téléphone, elle défendait le malheureux, heure par heure, avec sang-froid et ténacité.

Enfin, le cinquième jour, le médecin se tourna vers la jeune fille et, avec un sourire qui disait bien des choses:

— Mademoiselle, je crois que nous tenons le bon bout!...

Le sixième, il lui confirma sa satisfaction:

— Je le considère aujourd'hui comme sauvé... grâce à Dieu... grâce aussi à vous, Mademoiselle... raché à la mort...

— Mais... et vous, docteur!...

— Moi... c'est le métier.. Ici, il fallait davantage.

Le lendemain, le curé de Chamonix reçut une longue enveloppe dans laquelle il y avait un billet de cinquante frans et un autre de vingt francs.

On lui écrivait:

Monsieur le Curé,

Voudriez-vous célébrer le plus tôt possible une messe d'action de grâces à mon intention, et donner cinquante francs à une famille pauvre? Un accident de

— Oh! docteur...

— Le docteur n'est pas flatteur.. il dit ce qui est la vérité. Cet homme...? vous l'avez littéralement armontagne, qui aurait pu avoir les suites les plus graves, vient d'être circonscrit dans des limites qui autorisent aujourd'hui tout espoir.

Veuillez agréer, Monsieur le Curé, l'expression de mes très respectueux sentiments

Roseline DE CRESSY.



Accident de montagne...?

Roseline de Cressy...?

Le brave curé chercha quelques instants...? Puis, habitué, il ouvrit son carnet de messes, et inscrivit sur la première page blanche: **6 heures—Messe d'action de grâces: Roseline de Cressy.**

Ce soir-là, Louis Hughe dormait, écrasé par l'assaut des jours précédents. Sa main pendait sur le drap, brûlante et blessée.

A genoux le long du lit, pour le border plus doucement, Roseline appuya son front sur cette main, où toquait encore la fièvre; puis elle fixa le visage ravagé du jeune homme, et, presque sans qu'elle s'en rendit compte, ses lèvres murmurèrent quelque chose qui était comme une demande de pardon...?

**Que dois-je faire?**

Telle est la question que, dès les premières heures du sauvetage, s'était posée Roseline.

Télégraphier à la famille Hughe? C'est alors les voir tous débarquer ici... C'est entendre Mme Hughe pousser ses inutiles cris... Qui sait!.. devenir peut-être l'objet de nouvelles suspicions...?

Télégraphier à M. le curé qui, lui connait la situation totale, et s'inspirera des circonstances? Cette solution lui parut de beaucoup la meilleure, et Roseline allait la mettre à exécution quand Louis Hughe lui fit signe...

— Vous n'avez pas encore télégraphié à personne...?

— Non.

— Ni Célestin non plus...?

— Non... il m'a promis de ne rien faire sans mon consentement.

— Alors, je suis content... La paix! la grande chose dont j'ai tant besoin.. la paix ici... loin de tout... De temps en temps, apercevoir un peu votre cher visage et m'imaginer que cela durera toujours... toujours!...

— J'avais pensé télégraphier à M. le curé...?

Louis Hughe chercha... hésita:

— Oui... à lui seulement.. c'est un si grand ami de nous deux... Mais pas tout de suite... oh non!...

— Quand...?

— Je vous le dirai plus tard. Laissez-moi profiter ici... Je suis si heureux!...

Et la situation se stabilisa: Miss Albrandt, très bienveillante et réservée... Célestin, d'une correction absolue envers Roseline dont, avec stupéfaction, il avait pris le véritable nom... et Roseline elle-même... Roseline qui se sentait emportée désormais par quelque chose de mystérieux et de plus fort qu'elle, vers un but inconnu... et qui se laissait aller où la Providence la menait.

Elle était vraiment l'infirmière dans cette chambre, dont les rideaux tirés et le silence faisaient comme un sanctuaire.

Et un changement se produisit peu à peu.

Roseline s'habitue insensiblement à voir Louis Hughe avec d'autres yeux. Il n'est plus le fêtard de jadis.. plus le jeune usinier qui, au retour de Paris, lui disait, face à l'Océan, des paroles aimables, mais sans conséquence.. plus celui auquel elle n'osait pas parler à cause de la porte qui s'ouvrait brusquement sous la poigne vengeresse de Mélanie...

Non, plus tout cela...

Cela, c'est le passé... Ce fut l'écroulement, la confusion d'une classe sociale dans l'autre, avec toutes les amertumes qui en résultent pour ceux qui n'ont pas su prévoir.

Aujourd'hui, Roseline est indépendante vis-à-vis de Louis Hughe. C'est même lui qui dépend d'elle... Il est devenu cette pauvre chose humaine qu'on appelle le malade ou le blessé... c'est-à-dire presque un enfant entre les mains de celle qui le soigne.

Elle commande, et il obéit.

Il a des désirs de faible et des joies sans proportion. Un matin, Roseline entra dans sa chambre avec un bouquet de rhododendrons sauvages qu'elle était allée cueillir pour lui dans la montagne. Il en fut heureux d'une joie extrême... il les fit mettre dans un vase, bien devant ses yeux, et il souriait en les contemplant.

Un autre fois, ce furent des edelweis tout frais, rapportés par les guides...

— Je voudrais bien aussi des chardons argentés...

— ...

— Vous devinez pourquoi...?

— Parce que vous les aimez... probablement?

— Non... parce que **vous**, vous les aimez.

— Comment le savez-vous...?

Et, brusquement, Roseline se met à rougir, se rappelant que c'étaient des chardons argentés qu'elle cueillait, quand Louis Hughe avait tout à coup surgi devant elle.

— Pourquoi rougissez-vous..?

— Vous le savez bien!

— Mais je voudrais que vous me le disiez... Voyons, Roseline, venez ici me le dire...?

Et, tout le jour, c'étaient de pareilles escarmouches qui, sans cesse, posaient la question, laquelle était la seule question dont on ne parlait jamais.

C'était sa joie matutinale, à Louis Hughe, Célestin ayant fini le prosaïque ménage, de voir entrer, avec le médecin, Roseline en blouse d'infirmière. Elle revenait ensuite dans la chambre, arrangeait les fleurs, les rideaux, veillait à l'heure des pansements et des potions, donnait les nouvelles de la montagne... Une caravane était partie cette nuit pour l'aiguille Verte... une autre passait le col du Géant...

— Vous devriez venir déjeuner près de moi, lui dit-il un matin, où le soleil enveloppait toute la chambre de la chaude caresse de ses rayons.

— Et que dirait Miss Albrandt, déjà si complaisante!...

— Je suis sûr qu'elle permettrait si je lui demandais...

— Gardez-vous-en bien!...

Il le fit pourtant, et Miss Albrandt, très gaie, très bonne, et beaucoup plus au courant que ne le supposaient les jeunes gens, fut enchantée d'accorder la permission.

Roseline se sentit plus gênée, car chacun de ces riens était tout de même quelque chose... un fil, mais un fil qui tressait, chaque jour, un lien de plus entre les deux jeunes gens. Or, maltraitée par l'existence, Roseline, maintenant, boudait la vie... elle avait peur de son invitation... Elle aurait voulu ne plus rien lui demander, et trouver, dans une résignation totale, une paix définitive qu'un nouvel espoir lui enlèverait peut-être encore.

Devant l'amour qui s'offrait, la jeune fille fermait les yeux, comme elle avait essayé de les fermer devant la haine...

Mais, à chaque fois qu'elle les ouvrait, l'amour était là, devant elle, patient, doucement obstiné, sous la forme d'un jeune homme silencieux, qui attendait, avec la foi du néophyte, ce qui ne pouvait pas ne pas venir.

Et comme Roseline se voyait faiblir... comme, certains soirs, quand elle lui disait adieu... quand il lui prenait la main, elle sentait son coeur se fondre auprès de cette affection implorante, elle ne voulut plus rester seule.

— Puisque, vraiment vous allez mieux, je vais télégraphier à M. le curé...?

— Oh non!... pas encore...

— Ou écrire alors à M. Hughe.?

— Encore moins!... Vous ne trouvez pas..? Nous sommes si bien ici.. loin de tout! Ce calme grandiose... ces montagnes, ces glaciers, ce silence... Il semble que Dieu, bon et compatissant... que la nature, bonne aussi, ont arrangé toutes choses... que l'impossible d'hier est devenu le possible d'aujourd'hui... La page est tournée sur le passé... tous les deux nous sommes tout neufs... Et alors..

— Et alors...? répète Roseline

— Vous savez bien!.... Et alors... peut-être m'aimerez-vous un jour..?

— ...

— Vous ne répondez pas..?

Roseline éclate en sanglots.

— Que voulez-vous que je vous réponde!... Sans doute, je suis comme tout être humain, j'ai besoin d'aimer et d'être aimée... Mais, puisque vous me poussez à bout, je ne puis pas ne pas vous dire que j'ai peur de vous...

Louis prit doucement une main qui, cette fois, ne se retira pas.

— Vous avez peur de moi..?

— Oui, j'ai peur de vous!... Si, toujours, vous deviez rester ici, et comme vous êtes aujourd'hui... Mais, c'est impossible!... Vous serez repris par votre monde pratique... par votre monde d'argent et d'affaires, où les qualités de ma race... l'affinement de mon passé deviennent des défauts. On dira que j'ai fait le beau mariage, et on me le fera sentir... Or, maintenant, je suis forgée par l'épreuve... Je suis entraînée à l'adversité. **Moi seule**, je sens que je puis me suffire à **moi seule**. Je continuerai le geste: je fermerai les yeux devant un amour que j'ai peur de payer trop cher...

— Mais non... ouvrez-les, vos yeux... et regardez! Le beau mariage...? mais, je vous le redis, c'est moi qui le ferai!... Qu'est l'argent, en comparaison de tout ce qui s'incarne en vous!... Et puis, Roseline, ce n'est pas vous qui redescendrez... c'est moi qui essayerai de continuer à monter... et à monter avec vous. Laissez-moi, une fois de plus, vous rappeler encore...? Dès les premiers jours de votre arrivée à Auteuil, c'est vous qui m'avez fait monter... Et pourtant, j'étais bien pris ailleurs, et vous aviez affaire à si rude partie!... Tous les autres s'y étaient cassé les doigts. Depuis, cette montée n'a fait que s'affirmer... Si vous aviez vu comme j'étais malheureux à Veules, quand j'ai trouvé la maison vide... et dans quel état je suis allé chez M. le curé... Si vous saviez comme je suis franc, quand je vous affirme que, si vous me repoussez, mille fois j'aurais préféré rester au fond du glacier, enseveli tout près de l'endroit où je vous avais vue pour la dernière fois.. Déjà, vous m'avez fait dépasser ma classe sociale... Déjà, Roseline, je suis un peu de chez vous... Maintenant que j'ai respiré cet air-là, je ne veux plus... je ne veux plus en respirer un autre!... A votre souffrance d'être descendue quelques mois, calculez ma souffrance à moi de redescendre pour toujours... Vos mains, vos si belles mains, ont pris de la terre grossière... elles ont fait mon âme actuelle... mon âme, éprise à jamais de tant de choses qu'elle ne soupçonnait même pas!... Allez-vous briser vous-même l'oeuvre de votre souffrance...?

Pendant qu'il parlait, Roseline avait son lointain regard... comme si, au fond de l'infini, sa pensée allait implorer celle des aïeux, de son père, de sa mère... de son frère, et les supplier de l'aider à la croisée des chemins.

Sa main était toujours dans la main de Louis...

— Une seule question m'angoisse, continue Louis.. car si vous me redisiez encore "non", je n'insisterais plus. Vous semble-t-il impossible qu'un jour... si loin soit-il... vous arriviez à m'aimer quand même un peu...?

— ...

A ce moment, devant le perron de l'hôtel, retentit un grand bruit de voix et de sabots de mulets... bruit insolite à cette heure de la journée. Quelques instants après, on frappe à la porte...

Roseline se dégage, se précipite, et s'arrête:

— Vous!... s'écrie-t-elle.

— Vous!... répète Louis qui s'est dressé sur son lit.

— Oui, moi!... répond simplement le curé de Saint-François de Sales, apparaissant tout harnaché, les joues mordues d'air et de hâle, devant les jeunes gens qui le fixent sans comprendre.

## CHAPITRE XXXVI

— Mais comment avez-vous su..? interroge Louis.

— Peu importe!... j'ai su...

— Roseline...? Ce n'est pas vous..? insiste le blessé.

— Ce n'est pas moi.

— Alors, c'est Célestin!

— Ne cherchez pas, mes enfants... Ce n'est ni Roseline, ni Célestin. Que voulez-vous!... J'ai vu à Paris M. Hughe... Il n'avait pas de nouvelles... Il était inquiet, mais très pris par ses affaires, puisque, ces derniers temps, il restait seul. Moi aussi, j'étais inquiet, et un peu plus libre. Mes amis sont mes amis! J'ai planté tout là... J'ai passé la nuit dans le train... Et me voilà!... Je viens voir ce que vous devenez...?

Les jeunes gens se regardèrent..

— A première vue, il me semble que cela ne va pas trop mal!... continue M. le curé en les fixant tous les deux. Je ne vous demande pas, à vous, Louis, pourquoi vous êtes couché...? Les guides m'ont tout raconté.

— Mes parents savent...?

— Personne ne sait rien.

M. le curé les considère avec des yeux pleins de malicieuse bonté.

— Vous n'avez rien de nouveau à me dire...? C'est parfait!... Pas de nouvelles..? bonnes nouvelles! Mais je vais peut-être un peu vite. Et puis, je manque à tous mes devoirs!... je veux saluer cette brave Miss Albrandt, et constater par moi-même la mine qu'elle a prise...

Quelques instants après, M. le curé se promène de long en large sur le sentier avec la jeune Américaine. Il a l'air très décidé, M. le curé! Il est évidemment venu pour enlever rapidement quelque chose, et il casse avec son bâton de folles herbes qui haussent leurs têtes au-dessus des roches.

— D'abord, vous, comment allez-vous..?

— Bien mieux.

— Vrai?

— Vrai!

— J'en suis tout heureux. Et alors, j'arrive immédiatement à l'objet de ce voyage très improvisé. A votre départ de Paris, je vous ai mise complètement au courant de la situation de ma petite protégée; mais je ne me figurais pas que Louis Hughe aimait à ce point Roseline, et qu'il viendrait la rechercher jusqu'ici.

— Mais vous savez, Monsieur le Curé... ça va bien!... très bien!...

— Des deux côtés..?

— Je crois!... Un peu plus faible de l'autre... Mais vous pousserez!...

— De quel autre..?

— De Mademoiselle..

— Vous croyez tout de même que..?

— Oui, je crois très fort... très beaucoup...

— Les aïeux, là-haut ont dû "en mettre un coup!" comme on disait pendant la guerre. Ils ont vu qu'ils avaient tant à réparer! On n'envoie pas ainsi, désarmée, une telle enfant à la terrible bataille moderne... Je frémis à la pensée de ce qui aurait pu arriver...

— Vous parlez comme un Américain!

— Je parle comme un prêtre de Paris qui, depuis trente-cinq ans, ne compte plus les catastrophes produites par l'illusion d'une certaine richesse qui se croit immortelle, alors que, de nos jours surtout, les fortunes croulent comme des châteaux de cartes. Et pourtant, l'histoire est là!... Si on avait dit à telle grande duchesse de 1789 qu'elle gagnerait son pain à Londres, en chantant dans les cours!... Ah! si j'écrivais mes mémoires!...

— Il faut!... il faut!..

— Pauvre Miss Albrandt, que me demandez-vous là!.. Et toutes ces Russes, hier femmes de boyards, qui traînent leur misère dans les rues de la capitale! En tout cas, je ne sais comment vous remercier de m'avoir prévenu. Votre lettre est arrivée hier matin à Paris. J'ai pris le train le soir même. Alors, vous pensez que je puis y aller..? que je puis parler à coeur ouvert..?

— Je crois... Un bon coup! Et ce sera fait. C'est... comment vous dites..? tout prêt!...

Et la jeune Miss fit le geste d'un grand coup de poing:

— **All right...** Seulement vous me trouverez, pour moi, encore une autre petite fille...?

— Je vous promets!... je vois déjà quelqu'un..

— Et il n'y aura plus du tout de M. Hughe..?

—Oh ceci... on ne sait jamais!..

En riant, ils se tendirent la main.

## CHAPITRE XXXVII

Le soir, après dîner, M. le curé prit Roseline avec lui, et il sortit par ce même sentier qu'avait suivi Louis Hughe le jour de son accident.

C'était de nouveau l'heure majestueuse de la montagne... l'heure où les aiguilles sont les flèches d'une cathédrale irréelle... l'heure où sur les glaciers s'irise toute l'agonie lumineuse du jour... l'heure où les grands aigles planent et semblent, sous leurs ailes étendues, remuer de la vapeur d'or.

D'abord ils ne dirent rien, saisis par la magnificence du spectacle.

— Je sors tous les soirs, murmure enfin la jeune fille. Jamais je ne m'habitue à cette beauté grandiose.

— Je suis comme vous, Roseline, la solennité de ces espaces infinis m'écrase. Que sont les oeuvres des hommes, en comparaison de celles de Dieu!... Mais, ma petite Roseline, si belle soit-elle, je ne suis pas venu aujourd'hui pour la montagne. Je suis venu pour vous et pour Louis; je veux votre bonheur à tous les deux! C'est ce bonheur que je cherche à préciser.

Ici, le prêtre fit une pause, comme pour bien souligner ce qu'il allait dire:

— Je crois d'une façon absolue, que Dieu ne joue pas à cache-cache avec nous, mais qu'il nous manifeste sa volonté par un ensemble de circonstances, auxquelles nous devons être attentifs... Or, ne trouvez-vous pas très extraordinaire... je dirai presque miraculeux, que Louis Hughe qui vous aime, et que, peut-être, vous n'aimez pas...

M. le curé s'arrêta encore, et regarda Roseline qui rougit un peu.

— ..Que Louis Hughe, dans cette immense nature, où un homme n'a pas même la proportion d'une fourmi, soit victime d'un accident grave qui le ramène **tout près de vous...** et qu'ayant besoin d'être soigné, il ne puisse trouver ces soins **que dans l'hôtel où vous résidez...** et que son infirmière **soit vous, sans que vous** l'ayez ni désiré, ni cherché...? Vous ne trouvez pas, Roseline, qu'il y a là tout un concours de choses qui paraissent bien voulues, et conduites vers un but?

— Cette situation, en effet, est assez étrange.. Je vis comme dans un rêve...

— Il dépend de vous que ce rêve continue, et devienne une heureuse réalité. Et vraiment Dieu, si bon, semble vous y inviter...?

— Je ferai, Monsieur le Curé, ce que vous me direz de faire.

— Non, ma petite Roseline, le mariage est une chose trop grave, trop personnelle.. Je n'ai pas le droit de vous dire: "Epousez Louis Hughe..." je puis seulement vous dire: "Epousez-le, si vous croyez pouvoir l'aimer.." Mais d'abord désirez-vous vous marier?

— Oui et non.. Cela dépend:...

— Donc, oui... Avez-vous l'espoir de trouver mieux que Louis?

— Je n'ai aucun espoir! Je suis, vous le savez mieux que personne, une épave sociale... une pauvre fille, sans famille, sans fortune, et désarmée devant la vie...

— Alors..?

— J'ai peur, non de M. Louis, mais de sa famille.

— Le père vous aime bien... la mère suivra... Et puis, vous n'habiterez pas ensemble...

Il y eut là un long silence. M. le curé le rompit.

— D'un côté, je vous vois d'année en année, et pendant votre jeunesse seulement, et difficilement, placée chez des étrangers. Vous leur donnez vos vingt ans, votre coeur, votre santé... Ensuite, ce sera probablement la solitude sans affection, et presque sans économies... Ce sera la pension de famille...' peut-être moins!... la chambre d'hôtel..? Et, au bout... tout au bout... qui sait!... l'hôpital..? J'en ai tant connu de pauvres et esseulées institutrices!... Moi, je suis vieux.. je ne serai plus là, à ce moment, ma petite Roseline, pour vous aider.. Qui s'occupera de vous..? Mon coeur se serre en y pensant..

— Ne parlons pas de cela!..

— Mais si!... car cela, c'est demain!... et, demain, je le disais à Miss Albrandt, doit toujours se regarder en face. De l'autre côté, c'est l'évasion dans la voie normale, dans le bonheur et dans la liberté. Car c'est l'amour d'un brave garçon.. c'est le foyer... ce sont les beaux enfants... c'est vous, rattachant la chaîne... reprenant votre place dans la société. Mais rien de tout ceci ne peut exister si vous ne croyez pas pouvoir aimer Louis Hughe... Alors je vous pose la question indiscrète, mais la question nécessaire.. la question de laquelle tout dépend: **Croyez-vous, devant Dieu, que vous puissiez, un jour, aimer Louis Hughe..?**

M. le curé s'arrête une troisième fois, et regarde Roseline bien dans les yeux.

Autour d'eux, c'est le silence.

Tout semble attendre... écouter.. désirer...

Roseline, émue jusqu'au fond de l'âme, commence:

— Monsieur le Curé, vous me demandez une bien délicate chose.. une chose que je me suis acharnée à cacher jusqu'ici... une chose que je n'ai jamais voulu avouer à moi-même.. une chose contre laquelle j'ai cru devoir lutter, presque désespérément... Mais je vous comprends... l'heure est grave... Et je vous réponds avec la même franchise: je ne vous dis pas "qu'un jour, je pourrai aimer Louis Hughe"... je vous dis, dès aujourd'hui: **je l'aime!...**

— Vous l'aimez!..

— Oui, je l'aime..

Roseline étend les deux mains, comme une vaincue qui se livre:

— ... C'est que, voyez-vous, dans un coeur vide et douloureux comme le mien, l'amour appelle l'amour. J'ai été touchée infiniment de ce fait que Louis Hughe m'aurait épousée, me croyant femme de chambre... Alors Roseline de Cressy peut bien faire le même geste. Et puis, j'ai pensé comme vous, en mes hésitations, qu'il y avait, tout un ensemble de circonstances providentielles. Elles m'invitaient, moi, si seule, à avoir foi en l'amour qui s'offrait... amour qu'évidemment je ne trouverai plus jamais sur mon chemin...

Mais Roseline est tout à coup effrayée:

— Surtout n'allez pas lui dire que je l'aime!...

— Non, ma petite Roseline.. je ne lui dirai rien. Mais, maintenant, je sais ce que je voulais savoir, et vous ne vous figurez pas à quel point j'en suis heureux!... J'ai l'impression que je tiens là du bonheur, plein mes deux mains!... D'avance, je vois les bons yeux de mon brave Louis.. Voilà qui va le guérir plus vite que tous les médicaments de tous les médecins!..

— Mais puisque vous ne lui direz rien..?

— Sans doute!...

— Vous l'avez promis...?

— Ma petite Roseline, je vous l'ai promis! Mais rien qu'en nous voyant tous les deux, les yeux affamés de Louis comprendront! L'amour, c'est de la lumière!... c'est du soleil!... On ne tient pas le soleil enfermé.. Même entre les doigts serrés, les rayons passent...

Roseline écoutait, les yeux baissés. Le soir allongeait l'ombre des aiguilles.

— Revenons!... dit le prêtre.

Et, en silence,—les grandes joies aussi sont muettes, — ils retournèrent vers l'hôtel.

## CHAPITRE XXXVIII

M. le curé avait raison.

Le bonheur est un rayonnant.

Il entra avec le prêtre dans la chambre du blessé. Tout de suite, Louis s'aperçut qu'il s'était passé quelque chose.

Roseline voulut partir. M. le curé la rappela:

— Venez ici, Roseline, vous asseoir à côté de moi... Allons... venez!...

Or, M. le curé était auprès du lit.

— Mon brave Louis, continua-t-il, je voudrais que vous passiez une bonne... très bonne nuit... Et que, demain matin, vous vous réveilliez comme dans un rêve.. mais un rêve qui serait devenu une réalité... Vous me suivez...?

Louis Hughe le regardait... puis regardait Roseline... Ses yeux allant de l'un à l'autre... ne comprenant pas encore... ou n'osant pas comprendre.?

— Que vous faudrait-il..? Quelle bonne nouvelle dois-je vous annoncer..? Allons, mon petit Louis... mon cher grand... parlez!... espérez!.. Dieu est si bon!.. et je suis sûr que vous l'avez prié..

Les yeux de Louis continuaient leur va-et-vient....

— Vous ne trouvez pas?

— Je n'ose pas... Ce serait trop épouvantable si je me trompais!...

Louis Hughe était devenu d'une pâleur effrayante... Dans son visage de cire, ses yeux seuls vivaient...

— Eh bien, moi, je vais oser!

Le prêtre prend la main de la jeune fille et la met dans celle de Louis:

— Embrassez-vous tous les deux, mes enfants, mes chers petits enfants... Moi, je vous le permets au nom des morts... et au nom aussi des vivants!

Par la fenêtre entr'ouverte, le dernier rayon de soleil s'attardait là-haut, au dernier sommet du dernier glacier, comme s'il voulait avoir vu cela avant de retourner au ciel, pour l'annoncer à toute la race.

Louis était immobile, dans une extase.

Roseline sentait ses yeux se gonfler de larmes.

— Ah! laissez-les couler!... s'écria le prêtre... ce sont les larmes de la délivrance!...

Roseline se tourna vers celui qui, après Dieu, avait été l'artisan de son bonheur, mais qui, aussi, lui avait donné la dure consigne de son épreuve:

— Je puis les ouvrir, mes yeux..?

— Oui, chère petite... Ouvrez-les!.. Ils ont maintenant du bonheur devant eux...

Alors, les bras croisés sur sa poitrine, les yeux levés vers une invisible aurore, la jeune fille murmura, comme en un rêve:

— Et je me sens gardée par toute la souffrance d'hier... par tout l'amour de demain!...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Un mois après, dans la plus stricte intimité, en la nouvelle église de Saint-François de Sales, se célébrait le mariage de Louis Hughe et de Roseline de Cressy.

Dans l'allocution si affectueusement paternelle que leur adressa M. le curé, les quelques assistants remarquèrent surtout ces paroles, qui étaient l'écho de celle que Roseline se disait à elle-même, à Veules, en un jour de désespérance:

"... Si vous avez des enfants—et je supplie le Seigneur de vous en envoyer!—élevez-les, malgré votre richesse actuelle, comme si, un jour, ils devaient être très pauvres...

"Apprenez-leur à demander leur vie, non à la fortune du passé, mais à leur effort personnel vers l'avenir.. à leur coeur... leur cerveau... et même à leurs dix doigts!..

"Rappelez-leur que saint Paul, avec fierté, les élevait, ces dix doigts, devant les riches chrétiens de son temps; car, sachant tisser la toile des tentes, ces dix doigts avaient été l'instrument de sa fière indépendance,

..."Ministraverunt manus istae...

"Que votre visage soit face à la vie!

"Et la vie est en avant...

"Hier... c'était hier.

"Mais c'est toujours vers demain qu'on marche...

"Donc, c'est demain qu'on doit préparer...

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

Les mariés étaient émus et recueillis.

Louis Hughe lut sa messe dans un vieux missel, cadeau de sa fiancée, acheté avec le dur argent des gages de Marie Durand, et sur la couverture duquel, se rappelant son voeu solennel à Chamonix, il avait fait graver cette phrase, choisie par sa petite Roseline:

**UNG DIEV PAR-TOUT AYMERAY**
**ET LOYAL LUY SERAY**

Et quand, les prenant à part, M. le curé souhaita un bon voyage aux nouveaux époux.

— Nous ne voyageons pas... répondit Louis Hughe, au moins dans le sens que vous donnez à ce mot.

— Ah..? fit le prêtre.

— Nous partons demain pour racheter la Framboisière qui est encore à vendre...

Comme, en une chaude étreinte, M. le curé lui serrait la main...

— ... La racheter, continua Louis en regardant sa femme.. et, avec Roseline, la ressusciter!..

FIN.

## AU SACRE-COEUR

**Dimanche dernier**

La partie de cartes de dimanche dernier était organisée par les Dames de Sainte-Anne. Le succès a couronné leurs efforts. Elles en méritent que nos encouragements et notre sincère reconnaissance. Le whist était surtout à l'honneur car le premier prix était de $5.00 et le second de $3.00. Le premier a été gagné par Mme J.-B. Mousseau, et le second par M. A. Côté, qui avaient gracieusement obtenu 149 et 148 points. Le prix de bridge a été gagné par M. J.-H.-N. Léveillé avec 1460 points. Et c'est Mlle Evangéline Léger qui a remporté le prix d'entrée.

**Le Club Sportif**

La partie de court-whist de mardi dernier au profit du Club Sportif a été un véritable régal de la Saint-Valentin. Quarante-trois tables! Merveille! Aussi l'enthousiasme n'a jamais été aussi élevé. Les jeunes doivent ce succès en très grande partie à l'organisatrice principale, Mlle Louise Guertin et à ses dévouées collaboratrices. Tous nos aimables visiteurs se sont on ne peut mieux amusés. Le programme, le goûter, les décorations, les prix, l'entrain, et même le maître de cérémonies étaient des mieux choisis, des plus appropriés et des plus réconfortants. Parmi les artistes au programme, qui avaient bien voulu contribuer, étaient Miles Edith Motley, Yvette Sala, Irène Hayes, J. Johnson et Mme Louise Thibault. Les prix furent décernés à Miles V. Lynch, Simone Bonin et MM. Lucien Bourbonnais et Noël Pétrin. Le prix d'entrée est allé à Mlle Jeanne Aubin. Les prix avaient été donnés par Mme Philippe Guertin et les Compagnies suivantes: Carter & Son, Sally's, Shea's Brewery et Chocolate Shop. Le Club Sportif remercie cordialement tous ceux qui sont venus les encourager dans cette organisation, ceux qui ont donné les prix et surtout les dévouées organisatrices.

**Commission Scolaire**

A la première réunion de la nouvelle Commission scolaire du Sacré-Coeur, M. Ernest Guertin a été élu président. Il remplace feu M. Philibert L'Heureux. M. Auguste Côté a été élu secrétaire et M. Denis Belair, assistant-trésorier.













## WINNIPEG

### Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

**Assemblée du 13 février**

Mme Driscoll, qui avait accepté de nous donner une conférence, n'a pu se rendre à notre invitation. Espérons que le plaisir de l'entendre nous est réservé pour plus tard.

Dans le compte rendu de notre rapport annuel aux journaux, le nom de Mme J.-O. Brunet n'est nulle part mentionné. Nous tenons à réparer cet oubli, car Mme Brunet s'est dévouée à visiter les malades du Sanatorium; nous lui offrons nos regrets et les remercions de sa participation à nos oeuvres.

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Luke Bryson qui s'est déjà occupée activement de nos oeuvres.

La Fédération fait un appel à ses membres pour assister régulièrement aux assemblées et s'intéresser davantage à ses activités. Celles qui auraient changé d'adresse ou qui se seraient absentées depuis longtemps, voudront bien communiquer au plus tôt avec l'exécutif. Un délai pour la réception des contributions est alloué jusqu'au 31 mars afin de reviser la liste des membres actifs et de pouvoir envoyer les cartes d'invitation à qui de droit.

**Partie de cartes**

La partie de cartes organisée par Mme A.-J.-H. Dubuc, sous les auspices de la Fédération, a été un réel succès. Une assemblée nombreuse et distinguée était réunie vendredi dans notre salle décorée des couleurs de la St-Valentin. Les gagnantes des prix de bridge furent Mmes E. M. Boswell et E. Dugal; le prix de présence fut décerné à Mme R. Lavoie.

Nos remerciements à Mme Dubuc et à toutes celles qui contribuèrent au succès de cette réunion.

A. B.

### Les revenus du téléphone au Manitoba

D'après le rapport déposé à la Chambre par l'hon. W. J. Major, les revenus nets sur les opérations du téléphone au Manitoba se sont élevés en 1934 à $261,952, contre $186,574 en 1933, soit une augmentation de $75,378. Ces revenus accusent plus d'un million de moins qu'en 1930. Depuis quatre ans les frais d'administration ont été réduits de $380,070, principalement par la diminution des salaires et des heures de travail.

## NOUVELLES DE PARTOUT

### Condamnation de parents dénaturés

VALLEYFIELD — Le juge Joseph Archambault a condamné Edmond Groleau à vingt-cinq ans de pénitencier et son épouse, née Minnie Deschamps, à vingt ans, pour avoir causé la mort de leur fillette, Laura, âgée de six ans. Le juge a comparé les tortures infligées à l'enfant à celles qu'on inventait au Moyen-Age.

### La Cour suprême des Etats-Unis approuve Roosevelt

WASHINGTON — Par cinq voix contre quatre, la Cour suprême des Etats-Unis a décidé que les obligations gouvernementales et privées ne seraient pas obligatoirement payables en or. C'est une victoire pour Roosevelt, mais les quatre juges dissidents estiment qu'une telle décision sonne le glas de la constitution.

### L'Ontario étatiserait le service des médecins

TORONTO—Le 'Mail and Empire' annonce que le cabinet ontarien étudiera un projet d'étatisation partielle du service médical. D'après l'information du "Mail and Empire", ce sera l'hon. David Croll, ministre de l'hygiène, qui proposera le projet.

Le gouvernement aurait l'intention de se charger du problème médical et de l'hospitalisation des indigents et de dédommager les médecins obligés de soigner les indigents sans rémunération.

### L'immigration en 1934

OTTAWA—En réponse à une série de questions de M. J. A. Bradette, député libéral de Nipissing, M. W. A. Gordon, ministre de l'Immigration, a déclaré qu'il était entré au pays en 1934, 12,476 immigrants dont 2,068 du Royaume-Uni, 98 de l'Etat-Libre d'Irlande, 6.01 des Etats-Unis et le reste des autres pays étrangers.

Par contre, pendant 1934, 1,545 personnes ont été déportées du Canada, dont 316 en Angleterre, 201 en Ecosse, 117 en Pologne, 108 en Allemagne, 64 en Roumanie.

### Douze vacances au Sénat

OTTAWA — La mort du sénateur Paul Hatfield, à Yarmouth, en Nouvelle-Ecosse, crée une douzième vacance à la Chambre haute. La vacance précédente s'était introduite au mois de juin, par suite de la mort du sénateur J.-P. Rankin, de Stratford, Ont.

M. Hatfield, libéral, était entré au Sénat en 1926. Auparavant il a été trois fois élu député aux Communes, en 1921, en 1925, en 1926.

Voici comment les vacances sénatoriales se répartissent actuellement entre les diverses provinces: Ontario, 2; Québec, 3; la Nouvelle-Ecosse, 3; le Nouveau-Brunswick, 3; le Manitoba, 1.

### Un dirigeable américain est anéanti mystérieusement

SAN FRANCISCO — Un mystérieux accident qui a fait "éclater comme un sac de papier" le gouvernail arrière du gigantesque dirigeable "Macon" serait la cause de la perte de ce ballon au large des côtes de Californie. Des 83 hommes à bord, deux ont péri et 81 ont été sauvés par des navires de guerre vite accourus, car le "Macon" volait au-dessus de la flotte de la marine à qui il servait d'éclaireur.

L'équipage de l'énorme bateau aérien manifesta le plus grand sang-froid, il monta dans des canots de caoutchouc, à l'exception d'un Philippin qui resta à bord et d'un radio-télégraphiste qui sauta à la mer de très haut, arriva sur le dos et coula immédiatement. Les navires de guerre foncèrent sur l'épave en faisant virevolter leurs projecteurs.

### Le catholicisme en Algérie

"Algeria", revue mensuelle illustrée publiée par l'Office Algérien d'action économique et touristique à Alger, a publié un très beau numéro de Noël consacré au catholicisme en Algérie. Plusieurs articles rappellent le souvenir de l'antique Eglise d'Afrique; on y trouve aussi une histoire du christianisme à Alger avant et après la conquête française. Notons aussi un portrait du Cardinal Lavigerie par S. Exc. Mgr Leynaud, archevêque d'Alger, une esquisse du P. de Foucauld par le R. P. Joyeux et une étude sur l'oeuvre des Pères Blancs et des Soeurs Blanches.

L'ensemble forme un numéro instructif et très bien illustré dont il faut féliciter la revue "Algeria".

## DÉCÈS

**Arpin**, Mme Eliza, épouse de feu Joseph Arpin, décédée à Lorette, le 15 février, à l'âge de 78 ans. Service et sépulture à Lorette le 18 février.

**Vaillancourt**, Georges, de Sainte-Anne, décédé à l'âge de 65 ans. Service et sépulture à Ste-Anne.

**Bryson**, Mme Duke, née Esther Saint-Denis, de 115, rue Home, Winnipeg, décédée à l'hôpital de Saskatoon le 7 février, à l'âge de 39 ans. Née à Prince-Albert, elle était la fille de feu Odilon Saint-Denis, de la R. N.W.P. Service et sépulture à Saskatoon.

LONDRES — On dément en haut lieu la rumeur que le prince de Galles pourrait demander en mariage l'infante d'Espagne Marie-Christine, fille de l'ex-roi Alphonse.



## POUR RIRE

**Entendons-nous**

Elle. — Pourquoi as-tu découpé l'article intitulé: "Comment devenir centenaire"?

Lui. — Pour ta mère.

Elle.—Oh! comme c'est gentil... Tu veux le lui montrer?

Lui.—Non!! je ne veux pas qu'elle le voie!

**Point faible..**

Elle.—Il y a un médecin réputé qui dit que la maladie nous attaque toujours par l'endroit le plus faible.

Lui.—Tu as bien souvent des maux de tête, ma chérie!

**"Jardin des Morts"**

Une jeune maman se promenait avec son petit garçon de quatre ans dans les calmes rues avoisinant le cimetière Montparnasse. Par une des grilles ouvrant sur le champ de repos, l'enfant vit les parterres rutilants renouvelés pour la fête des morts.

— Maman, demanda l'enfant, entrons, veux-tu, pour voir les belles fleurs du jardin.

— Ce n'est pas un jardin, ni une promenade, répondit la mère. C'est un cimetière, il n'y a que des morts.

Le petit garçon ouvrit de grands yeux, s'arrêta pensivement devant la porte, vit plusieurs personnes s'en approcher et dit:

— Regarde, maman, ils ne sont pas tous morts, en voici qui sortent."

**Un mot charmant de Jules Lemaître**

Jules Lemaître avait de l'esprit, un esprit fin, mordant, à l'emporte pièce. Nul n'en a jamais douté, mais la courte anecdote que voici le prouve surabondamment.

Un jour, un de ses amis vint lui dire: — "Je vais me marier, j'ai besoin de cent louis. Peux-tu me les donner?"

Lemaître avance la somme, reconduit son obligé, le regarde sortir, referme la porte; puis brusquement il rappelle:

— André!

—Quoi donc? fait l'autre, étonné.

Et Lemaître, sans sourire, d'ajouter simplement: — Ne te crois pas, pour cela, obligé de te marier!

**Assez!**

Une dame s'était avisée de chanter en grande compagnie. Ne pouvant finir son air, elle dit à l'accompagnateur:

— Je vais le prendre en mi.

— Non pas, madame, restez-en la!

**Un mot de Tristan Bernard**

Au cours d'une matinée musicale et littéraire, Tristan Bernard bâille dans un coin du salon. Après qu'un poète eut larmoyé des vers, un "chanteur inconnu" y va de sa mélodie.

— Dieu, qu'il chante faux, l'animal, murmure Tristan Bernard.

— Ce n'est pas sa faute, lui répond quelqu'un: il est sourd.

— Ah! il est sourd? Alors, on pourrait peut-être bien lui dire que c'est fini.